

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	01	INFRASTRUCTURE	01	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	01
EDUCATION	01	TRANSPORT	03	ADMINISTRATION	15
ECONOMIE	04	RURAL	04	GOVERNANCE PUBLIQUE	01

N° 2667

18 Octobre 2022

18 October 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	007/D/CMBMO/SG/SEF/CIPM/S/2022 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CMBO/SG/2022 POUR LES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT BICOUCHE DU TRONÇON « ENTRÉE DAJOLL-FOYER CHRISTI » DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

2	Reference	033/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°033/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 002/DC/CUD/CIPM/2022 DU 12 SEPTEMBRE 2022 RELATIVE A LA FOURNITURE DE BACHES ET CHAISES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA, FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

3	Reference	N°000446/D/MINAT/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°000446/D/MINAT/2022 DU 13 OCTOBRE 2022PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'ÉQUIPEMENT DE LA SOUS-PRÉFECTURE D'EFOULAN
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

4	Reference	N° 000448/D/MINAT/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 000448/D/MINAT/2022 DU 13 OCTOBRE 2022PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'ÉQUIPEMENT DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE NGOUMOU
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

5	Reference	028/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°028/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N° 002/DC/CUD/CIPM/2022 DU 12 SEPTEMBRE2022 RELATIVE A L'ACQUISITION DES LICENCES LOGISTIQUES POUR L'ELABORATION D'UNE PLATE-FORME DECISIONNELLE A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA,
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

6	Reference	007/AONO/CO/J03.04/CIPM./2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/CO/J03.04/CIPM./2022 DU 17 OCTOBRE 2022, POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE NGOBO DU TRONÇON MVA'A – AYOS – NKOLPOBLO DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	14-11-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

7

Reference [004/C/IN/D/DA/SC/BMA/Sm/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet 004/C/IN/D/DA/SC/BMA/SM/2022 DU 18/10/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/IN/CIPM-SC/BMA/SM/22 DU 18 AOÛT 2022 POUR LA SOUSCRIPTION ANNUELLE DES POLICES D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE ET ASSURANCE MULTIRISQUES DES BÂTIMENTS ET MATÉRIEL D'EXPLOITATION EN DEUX (02) LOTS À L'IMPRIMERIE NATIONALE DU CAMEROUN.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

8

Reference [N°000453/D/MINAT/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°000453/D/MINAT/2022 DU PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'ACQUISITION DE CINQUANTE (50) PHOTOCOPIEURS AU PROFIT DES AUTORITÉS ADMINISTRATIVES

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

9

Reference [N°000442/D/MINAT/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°000442/D/MINAT/2022 DU 13 OCTOBRE 2022PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE DE CINQ (05) GROUPES ÉLECTROGÈNES AU PROFIT DES AUTORITÉS ADMINISTRATIVES

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

10

Reference [N°000443/D/MINAT/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°000443/D/MINAT/2022 DU 13 OCTOBRE 2022PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL DE MAINTENANCE INFORMATIQUE ET ÉQUIPEMENTS RÉSEAUX PROFIT DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

11

Reference [N°012/D/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/SG/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DÉCISION N°012/D/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/SG/2022DU 15 OCTOBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001 /AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/22 DU 15 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES FORAGES DANS LES CANTONS DE DOGBESSOL-MBENGUE-KELLE NDONGOND DANS LA COMMUNE DE MESSONDO, DANS LE DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE EN PROCEDURE D'URGENCE.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

12

Reference [11/D/C-BEKA/SG/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 11/D/C-BEKA/SG/2022 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION N°01/DC/C-BEKA/CIPM/2022 DU 12 SEPTEMBRE 2022 QUI A POUR OBJET LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM A L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE BÉKA, COMMUNE DE BÉKA, DEPARTEMENT DU FARO.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

13	Reference ADDITIF N°1 A/S 021/AONO/CUD/CIPM /2022 Lire Titre/objet ADDITIF N°1 LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA COMMUNIQUE À TITRE DE L'ADDITIF N° 1, QUE DES MODIFICATIONS SUIVANTES ONT ÉTÉ APPORTÉES AU DEVIS QUANTITATIF DES FOURNITURES DE BUREAU : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°021/AONO/CUD/CIPM /2022 RELATIF A L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

14	Reference 000047/C/MINAT/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 000047/C/MINAT/2022 DU 13 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°00034/AONOPU/MINAT/CIPM/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022 RELATIF À LA SÉCURISATION DU BÂTIMENT ABRITANT LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

15	Reference 003/C/IN/D/DA/SC/BMA/Sm/2022 Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/IN/CIPM-SC/BMA/SM/22 DU 18 AOÛT 2022 POUR LA SOUSCRIPTION ANNUELLE DES POLICES D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE ET ASSURANCE MULTIRISQUES DES BÂTIMENTS ET MATÉRIEL D'EXPLOITATION EN DEUX (02) LOTS À L'IMPRIMERIE NATIONALE DU CAMEROUN. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

16	Reference COMMUNIQUE Lire Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/M/CFC/CIPM/2022 DU 15 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN (PROCEDURE D'URGENCE). Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

17	Reference 033/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°033/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 002/DC/CUD/CIPM/2022 DU 12 SEPTEMBRE 2022 RELATIVE A LA FOURNITURE DE BACHES ET CHAISES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA, FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2022 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

18	Reference 22/DM/C-AYOS/2022 DU 12/10/2022 Lire Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°22/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 22 AOÛT 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MINI-ADDUCTIONS D'EAU POTABLE AVEC POMPE À ÉNERGIE SOLAIRE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE D'AYOS.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

19

Reference [N°000447 /D/MINAT/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°000447 /D/MINAT/2022 DU 13 OCTOBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'ÉQUIPEMENT DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE KON YAMBETTA.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

20

Reference [N°000441/D/MINAT/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°000441/D/MINAT/2022 DU 13 OCTOBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'ÉQUIPEMENT DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE SANTA

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

21

Reference [N°000450/D/MINAT/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°000450/D/MINAT/2022 DU 13 OCTOBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA SÉCURISATION DU BÂTIMENT ABRITANT LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

22

Reference [N°000451/D/MINAT/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°000451/D/MINAT/2022 DU 13 OCTOBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'ACQUISITION DE VINGT (20) PHOTOCOPIEURS AU PROFIT DES SERVICES CENTRAUX

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

23

Reference [029/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 029/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTES N°017/DC/PADESCE/UCP/CG/SPM/08-2022 RELATIVE AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'AMEUBLEMENT DU BUREAU DU COORDONNATEUR GENERAL ET DE CERTAINS SPECIALISTES DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI (PADESCE).NOM DU PAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI (PADESCE)NUMÉRO : 6745-CM

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

24

Reference [001/ACNO/C-GASCHIGA/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 001/ACNO/C-GASCHIGA/CIPM/2022 DU 13/10/2022 RELATIVE A LA FOURNITURE PEDAGOGIQUE SCOLAIRE (PAQUET MINIMUM) DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE LA COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DUNORD.(EN PROCEDURE D'URGENCE).

Nature de prestation Fournitures

Date de cloture 01-11-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

25	<p>Reference 030/2022 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 030/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTES N°018/DCR/PADESCE/UCP/CG/SPM/08-2022 RELATIVE A L'ACQUISITION DU PETIT EQUIPEMENT ELECTRIQUE DE BUREAU DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI (PADESCE).NOM DU PAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI (PADESCE)NUMÉRO : 6745-CM</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

26	<p>Reference N°000452/D/MINAT/2022 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°000452/D/MINAT/2022 DU 13 OCTOBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE DE CINQ (05) GROUPES ÉLECTROGÈNES AU PROFIT DES AUTORITÉS ADMINISTRATIVES</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

27	<p>Reference 027/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 027/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N° 002/DC/CUD/CIPM/2022 DU 12 SEPTEMBRE2022 RELATIVE A LA FOURNITURE DE BACHES ET CHAISES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

28	<p>Reference 00041 /C/MINAT/2022 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°00041 /C/MINAT/2022 DU 13 OCTOBRE 2022PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION EN PROCÉDURE D'URGENCE N°00035/ACDCPU/MINAT/CIPM/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL DE MAINTENANCE INFORMATIQUE ET ÉQUIPEMENTS RÉSEAUX PROFIT DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

29	<p>Reference 01/AR/CBO/CIPM Lire</p> <p>Titre/objet N°01/AR/CBO/CIPM DU 17/10/2022RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°09/DC/CBO/SG/CIPM/2022 DU 28 SEPTEMBRE 2022 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE TOUT TERRAIN DE TYPE PICK UP DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE BETARE OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

30	<p>Reference ADDITIF N° 01 A/S 01/DC/CUD/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N° 01 LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA, INFORME LES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR L'APPEL D'OFFRES SUSCITÉ QUE DES ÉCLAIRCISSEMENTS SUIVANTS SONT APPORTÉS AU TITRE DE L'ADDITIF N°01 : DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/CUD/CIPM/2022 DU 22 AOUT 2022 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS EN REGIE</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

31

Reference [000042 /C/MINAT/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 000042 /C/MINAT/2022 DU 13 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°0032/AONOPU/MINAT/CIPM/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022 POUR L'ACQUISITION DE DIVERS ÉQUIPEMENTS DE BUREAU AU PROFIT DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

32

Reference [007/C/CMBMO/SG/SEF/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/DMAK/CMBO/CIPM/2022 POUR LES TRAVAUX DE REVÊTEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL DE L'AXE « ENTRÉE APRÈS MARCHÉ-FOYER CHRISTI » DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2022

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

33

Reference [00007/AONO/RS/CRS/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°00007/AONO/RS/CRS/CIPM/2022 DU 23 SEPTEMBRE 2022 RELATIF A L'ACQUISITION DES ENGINES DE GENIE CIVIL POUR LE COMPTE DU CONSEIL REGIONAL DU SUD.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 21-10-2022

34

Reference [016/CNCC/DG/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 016/CNCC/DG/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS SUITE À L'AONO N°011/AONO/CNCC/CIPM/2022 DU 08 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE GUERITES-MIRADORS AU CENTRE DE VIE DE GAROUA-BOULAÏ POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

35

Reference [N°012/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°012/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2022 DU 15 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001 /AONO/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/CIPM/22 DU 15 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES FORAGES DANS LES CANTONS DE DOGBESSOL-MBENGUE-KELLE NDONGOND DANS LA COMMUNE DE MESSONDO, DANS LE DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE EN PROCEDURE D'URGENCE.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

36

Reference [034/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°034/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 002/DC/CUD/CIPM/2022 DU 12 SEPTEMBRE 2022 RELATIVE A L'ACQUISITION DES LICENCES LOGISTIQUES POUR L'ELABORATION D'UNE PLATE-FORME DECISIONNELLE A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA, FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2022

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

37	Reference 000045 /C/MINAT/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 000045 /C/MINAT/2022 DU 15 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N N°00033/AONOPU/MINAT/CIPM/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022 POUR LA CONSTRUCTION DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE YAOUNDÉ IV. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

38	Reference 002/DA/CDG/CU/GA/2022 Lire Titre/objet DÉCISION N°002/DA/CDG/CU/GA/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CUG/CIPM/BEC/2021 DU 15/09/2021 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU JARDIN AN 2000 DE LAVILLE DE GAROUA DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D - URBAIN « CAPITALES REGIONALES ». Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

39	Reference 000044/C/MINAT/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 000044/C/MINAT/2022 DU 15 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°00030/AONOPU/MINAT/CIPM/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL DE REPROGRAPHIE AU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

40	Reference 22/C/C-AYOS/2022 DU 12/10/2022 Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°22/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 22 AOÛT 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MINI-ADDUCTIONS D'EAU POTABLE AVEC POMPE À ÉNERGIE SOLAIRE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE D'AYOS. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

41	Reference N°000444/D/MINAT/2022 Lire Titre/objet DECISION N°000444/D/MINAT/2022 DU 13 OCTOBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'ACQUISITION DE DIVERS ÉQUIPEMENTS DE BUREAU AU PROFIT DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

42	Reference COMMUNIQUE Lire Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/M/CFC/CIPM/2022 DU 15 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN (PROCEDURE D'URGENCE). Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

43

Reference [N° 000449/D/MINAT/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 000449/D/MINAT/2022 DU 13 OCTOBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSTRUCTION DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE YAOUNDÉ 4.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

44

Reference [08/AONO/CAGII/SG/ST/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/DAONO/ CAGII /SG/ST/CIPM/2022 DU 11/10/2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE WANTOUMI (LOT 01) ET UN BLOC ADMINISTRATIF DE DEUX BUREAUX A L'ECOLE PUBLIQUE DE LA BENOUE LOT (LOT 02), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2ÈME, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 08-11-2022

45

Reference [008/D/CMBMO/SG/SEF/CIPM/S/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CMBO/SG/2022 POUR LES TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DE L'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE « OVENG-AZEM MBA-CHEFFERIE OSSA » DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2022

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

46

Reference [09/AONO/CAGII/SG/ST/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/DAONO/ CAGII /SG/ST/CIPM /2022 DU 12/10/2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC D'HOSPITALISATION AU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE POUPOUMRE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2EME DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 09-11-2022

47

Reference [022/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 19 OCTOBRE 2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS APPEL D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 19 OCTOBRE 2022, RELATIF A LA FOURNITURE D'UNE SOLUTION VOIX ET DONNEES A TRADEX S.A.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 11-11-2022

48

Reference [004/C/IN/D/DA/SC/BMA/Sm/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet 004/C/IN/D/DA/SC/BMA/SM/2022 DU 18/10/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/IN/CIPM-SC/BMA/SM/22 DU 18 AOÛT 2022 POUR LA SOUSCRIPTION ANNUELLE DES POLICES D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE ET ASSURANCE MULTIRISQUES DES BÂTIMENTS ET MATÉRIEL D'EXPLOITATION EN DEUX (02) LOTS À L'IMPRIMERIE NATIONALE DU CAMEROUN.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

49

Reference [010/AONO/C-MOUANKO/CIPM/2022 DU 26/09/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 010/AONO/C-MOUANKO/CIPM/2022 DU 26/09/2022 POUR LES TRAVAUX DE SUIVI ET CONTROLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL MUNICIPAL DE MOUANKO DANS LA COMMUNE DE MOUANKO - DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIMERE REGION DU LITTORAL : FINANCEMENT : FOND D'ÉQUIPEMENT INTERCOMMUNAL (FEICOM), EXERCICE 2022 ET PLUS

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 25-10-2022

50

Reference [10/AONO/CAGII/SG/ST/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/DAONO/CAGII/SG/ST/CIPM /2022 DU 12/10/2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE TRANSFORMATION D'UN FORAGE EN UNE MINI-ADDITION D'EAU POTABLEA ENERGIESOLAIRE A MARCHÉ DE TAKASKO,DANSLACOMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2ÈME DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 09-11-2022

51

Reference [008/C/CMBMO/SG/SEF/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/DMAK/CMBO/CIPM/2022 POUR LES TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DE L'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE « OVENG-AZEM MBA-CHEFFERIE OSSA » DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2022

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

52

Reference [003/C/IN/D/DA/SC/BMA/Sm/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/IN/CIPM-SC/BMA/SM/22 DU 18 AOÛT 2022 POUR LA SOUSCRIPTION ANNUELLE DES POLICES D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE ET ASSURANCE MULTIRISQUES DES BÂTIMENTS ET MATÉRIEL D'EXPLOITATION EN DEUX (02) LOTS À L'IMPRIMERIE NATIONALE DU CAMEROUN.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

53

Reference [N°3280/2022/DG/DAG/SDPA/SM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°3280/2022/DG/DAG/SDPA/SM DU 05 OCTOBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN (PROCEDURE D'URGENCE).

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

54

Reference [023/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 18 OCTOBRE 2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°023/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 18 OCTOBRE 2022, RELATIF AUX PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES GROUPES ELECTROGENES DE TRADEX S.A.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 03-11-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

55	Reference N° 002/DC/CO/JO3.04/CIPM/2022 Lire Titre/objet DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/CO/JO3.04/CIPM/2022 DU 17 OCTOBRE 2022, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONCON DE ROUTE BITUME : OBACK – OKOLA – EKEKAM DU PK 0+000 AU PK 25+000 (25,00KM) DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE PROGRAMME ANNUEL 2022. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 14-11-2022
-----------	---

56	Reference 000046/C/MINAT/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 000046/C/MINAT/2022 DU 13 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION EN PROCÉDURE D'URGENCE N°00036/ACDCPU/MINAT/CIPM/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022 LANCÉ POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) GROUPES ÉLECTROGÈNES EN DEUX (02) LOTS AU PROFIT DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

57	Reference 019/DCR/PADESCE/UCP/CG/CIPM/SPM/10-2022 Lire Titre/objet LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS REF : 00354/PADESCE/UCP/CG/SPMYAOUNDÉ, LE 17 OCTOBRE 2022 LE COORDONNATEUR GÉNÉRAL MADAME/MONSIEUR LE DIRECTEUR DE : CAMIBP. 1740 - YAOUNDÉ - CAMEROUNTEL (237) 222 30 20 88 ; FAX (237) 222 30 30 10 YAO TRADING BP 590 YAOUNDE - CAMEROUNTEL : (237) 693 23 26 98 TRACTAFRIC MOTORS BP. 4017 - DOUALA - CAMEROUNTEL (237) 233 37 90 83 ; FAX (237) 233 37 31 87 SOCADABP. 841 - YAOUNDE - CAMEROUNTEL (237) 222 30 41 88 ; FAX (237) 222 39 49 94 YAO PHARMTTEL : (237) 677 60 04 07 EMAIL : SECRETARY@YAOPHARMACEUTICALS.COMSUMOCABP. 7028 - YAOUNDE - CAMEROUNTEL (237) 222 30 28 06 ; FAX (237) 222 30 29 99 22 15 13 /CENTRAL MOTORS CAMEROONTÉL : 693 13 59 93/675 73 99 02 KYA MOTORSTÉL : 694 01 91 11/233 65 65 66 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 03-11-2022
-----------	---

58	Reference 012/DCR/PADESCE/UCP/CG/CIPM/SPM/10-2022 Lire Titre/objet LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS RÉF N° _____ PADESCE/UCP/CG/SPM/10-2022 YAOUNDÉ, LE LE COORDONNATEUR GÉNÉRAL MADAME/MONSIEUR LE DIRECTEUR DE : CANOPY CAMEROUN SARL TEL : 222 21 81 71/242 98 93 83 MAGUY SAMA SOLAIRE PVTEL : 652 21 49 47/699 36 42 13 GROUPE NKAH ENGINEERING SARL TEL : 676 61 11 42 KL SOLAR SOLUTIONS TEL : 694 80 25 41/673 93 60 91 WILMO SOLAR B.P : 6000 YAOUNDE TEL : 697 82 87 12 TAGUS DRONE SARL TEL : 693 70 03 30/671 49 11 25 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 03-11-2022
-----------	---

59	Reference 034/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°034/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 002/DC/CUD/CIPM/2022 DU 12 SEPTEMBRE 2022 RELATIVE A L'ACQUISITION DES LICENCES LOGISTIQUES POUR L'ELABORATION D'UNE PLATE-FORME DECISIONNELLE A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA, FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2022 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

60	Reference	000043 /C/MINAT/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 000043 /C/MINAT/2022 DU 13 OCTOBRE 2022PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°00031/AONOPU/MINAT/CIPM/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022 RELATIF À L'ÉQUIPEMENT DE QUATRE SOUS-PRÉFECTURES ET D'UNE (01) RÉSIDENCE DE PRÉFET.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

61	Reference	I37/AC/DG/BUF/DSPI/DAP/DAPD/SDAF/SPIS/ CAMTEL Lire
	Titre/objet	APPEL À CANDIDATURES N°I37/AC/DG/BUF/DSPI/DAP/DAPD/SDAF/SPIS/ CAMTEL DU 17/10/2022POUR L'OUVERTURE DU PARTENARIAT SUR LE DEVELOPPEMENT ET L'EXPLOITATION DU RESEAU FTTH DE CAMTEL PAR LES SOCIETESLOCALES.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	11-11-2022

62	Reference	N°00150/C/MINHDU/PDVIR/CC/RPM/ARPM/09-2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00150/C/MINHDU/PDVIR/CC/RPM/ARPM/09-2022 DU 07/10/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS (DP) N° 004 /DP/ MINHDU/PDVIR/CSPM/03-22 DU 11/03/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGE DE LA REALISATION DE L'ETUDE SUR LES METHODES D'AMENAGEMENT CONCERTÉ EN ZONES URBAINES DENSES ET DANS LES ZONES D'EXTENSION URBAINE.MAITRE D'OUVRAGE : MINHDUUNITÉ D'EXÉCUTION DU PROJET : PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RÉSILIENTES (PDVIR) BP: 615 YAOUNDÉ, TEL : (237) 242 029 734, EMAIL: MINDUH_PDVIR@GMAIL.COM, SIS IMMEUBLE R+4 FACE ARRIÈRE DÉLÉGATION GÉNÉRALE DE LA SURETÉ NATIONALE (DGSN).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

63	Reference	N°014/ARMP/CCC-SPI/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°014/ARMP/CCC-SPI/2021 DU 13 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'ANALYSE DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES DE L'APPEL D'OFFRES N°014/ARMP/CCC-SPI/2021 DU 27 SEPTEMBRE 2021 EN VUE DU RECRUTEMENT DES OBSERVATEURS INDÉPENDANTS AUPRÈS DES CPM PLACÉES AUPRÈS DES MO/MOD
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

64	Reference	N° 021/C/CAY5/SG/SMP/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 01/08/2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU COMPLEXE SCOLAIRE DJOUNGOLO À ESSOSDANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

65

Reference [22/C/C-AYOS/2022 DU 12/10/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°22/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 22 AOÛT 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MINI-ADDUCTIONS D'EAU POTABLE AVEC POMPE À ÉNERGIE SOLAIRE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE D'AYOS.
FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

COMMUNE DE MBANKOMO

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CMBO/SG/2022 POUR LES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT BICOUCHE DU TRONÇON « ENTRÉE DAJOLL-FOYER CHRISTI » DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le maire de la commune de Mbankomo, autorité Contractante ;

Vu la Constitution

La Loi N°2019 /024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics

Vu le Décret N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu l'arrêté N°000121/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de **Monsieur FOUDA FOUDA Pierre Junior** aux fonctions de Maire de la Commune de Mbankomo et de ses Adjoints ;

Considérant les nécessités de service

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des communes et Commune d'Arrondissement.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise **REFERENCE SARL BP 5115** Yaoundé, Téléphoné (+237) 677 586 770/655 033 304 est déclarée adjudicataire de la Lettre Commande relative aux travaux de bitumage en enduit bicouche du tronçon de route « **Entrée Dajoll-Foyer Christi** » dans la commune de Mbankomo, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné, aux conditions ci-après :

Montant de la Lettre Commande **31 999 500** (trente-un millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent) francs FCFA ;

Délai d'exécution **Trois (03) Mois**.

Article 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera/.

YAOUNDE le 17 Octobre 2022

Le MAIRE

FOUDA FOUDA Junior Pierre

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°033/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 002/DC/CUD/CIPM/2022 DU 12 SEPTEMBRE 2022 RELATIVE A LA FOURNITURE DE BACHES ET CHAISES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA, FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision **N°027/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2022** du 14/10/2022 , déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis de Consultation susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	NEW CONCEPT ENGINEERING Tél. : 675.342.066/ 694.794.719	37 000 000 (Trente Sept millions)	04

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous -Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 5^{ème} étage de l'immeuble SCI-Bonanjo situé à l'angle du 1049 de la Rue Pasteur à Bonanjo, BP 43 Douala-Cameroun ;Tél :(237)233 421 509/Fax :(237)233 426950 dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 14 Octobre 2022

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE**DECISION N°000446/D/MINAT/2022 DU 13 OCTOBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'ÉQUIPEMENT DE LA SOUS-PRÉFECTURE D'EFOULAN**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités Publiques ;

Vu la loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le décret N° 2012/076 du 8 mars 2012 ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du

Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/030 du 23 janvier 2019 portant organisation du Ministère de l'Administration Territoriale ;

Vu la circulaire n°000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence n°00031/AONOPU/MINAT/CIPM/2022 du 15 septembre 2022 relatif à l'équipement de quatre Sous-Préfectures et d'une (01) résidence de Préfet;

Considérant l'offre formulée par le soumissionnaire ETS CODEX INNOVATIONS;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE**Article 1er.** Il est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribuée à l'entreprise ETS CODEX INNOVATIONS, tél : 699 54 34 83, la Lettre-Commande relative à l'équipement de la Sous-Préfecture d'EFOULAN, pour un montant quatorze millions six cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent soixante-trois (14 697 563) francs CFA, TTC.**Article 2.**-La prestation de référence sera exécutée dans un délai de deux (02) mois, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le démarrage des prestations.**Article 3.**-La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. / -

YAOUNDE le 13 Octobre 2022

Le MINISTRE

ATANGA NJI PAUL

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

DECISION N° 000448/D/MINAT/2022 DU 13 OCTOBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'ÉQUIPEMENT DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE NGOUMOU

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités Publiques ;

Vu la loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le décret N° 2012/076 du 8 mars 2012 ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/030 du 23 janvier 2019 portant organisation du Ministère de l'Administration Territoriale ;

Vu la circulaire n°000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de

Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence n°00031/AONOPU/MINAT/CIPM/2022 du 15 septembre 2022 relatif à l'équipement de quatre Sous-Préfectures et d'une (01) résidence de Préfet;

Considérant l'offre formulée par le soumissionnaire ETS SAWABA

Considérant les nécessités de service,

DECIDE

Article 1er. Il est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribuée à ETS SAWABA, tél : 677 33 98 24, la Lettre-Commande relative à l'équipement de la Sous-Préfecture de NGOUMOU, pour un montant quatorze millions sept cent vingt-sept mille trois cent soixante-quinze (14 727 375) francs CFA, TTC.

Article 2.-La prestation de référence sera exécutée dans un délai de deux (02) mois, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le démarrage des prestations.

Article 3.-La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. / -

YAOUNDE le 13 Octobre 2022

Le MINISTRE

ATANGA NJI PAUL

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N°028/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N° 002/DC/CUD/CIPM/2022 DU 12 SEPTEMBRE 2022 RELATIVE A L'ACQUISITION DES LICENCES LOGISTIQUES POUR L'ELABORATION D'UNE PLATE-FORME DECISIONNELLE A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA,

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté n° 000152/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de **M.MBASSA NDINE Roger**, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Lettre – Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n° 0000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Considérant le Dossier de consultation n° 003/DC/CUD/CIPM/2022 du 12 Septembre 2021 relatif l'acquisition de licences logicielles pour l'élaboration d'une plateforme décisionnelle à la CUD ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 04 Octobre 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N°030/EMH/EWCO/CIPM/CUD/2022 du 04 Octobre 2022 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1^{er}: La société **EMICO INFORMATIQUE B.P.:15067 DOUALA**, déclarée attributaire de la lettre Commande relative à la Consultation susmentionnée pour les montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	EMICO INFORMATIQUE B.P.: 15067 AKWA-DOUALA Tél. : 677.86.40.03/ 696.07.01.36	48 189 223 (Quarante-huit millions cent quatre-vingt-neuf mille deux cent vingt-trois)	01

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 14 Octobre 2022

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE D'OKOLA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE[°]
007/AONO/CO/J03.04/CIPM./2022 DU 17 OCTOBRE 2022, POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA
SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE NGOBO DU
TRONÇON MVA'A – AYOS – NKOLPOBLO DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE,
REGION DU CENTRE.**

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet, le contrôle technique ainsi que la surveillance des travaux de construction d'un pont définitif sur la rivière sur la rivière Ngobo du tronçon Mva'a – Ayos – Nkolpoblo dans la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les missions ci-après :
direction de l'exécution du contrat des travaux,
contrôle de la qualité des fournitures et travaux par rapport aux études techniques,
contrôle de la qualité par rapport aux cahiers des prescriptions techniques, surveillance des essais techniques,
approbation des plans d'exécution et de recollement des travaux,
assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie
Elaboration des rapports mensuels d'activité.

Les travaux qui seront réalisés sont définis dans le CCTP joint dans le présent Dossier d'Appel d'Offre.

3. Cout Prévisionnel

montant prévisionnel Toutes Taxes Comprises (TTC) de francs CFA 8 000 000 (huit millions).

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais installées au Cameroun et justifiant d'une expérience avérée dans le domaine du cantonnement.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics sur, Ligne Fonds Routier pour un montant prévisionnel Toutes Taxes Comprises (TTC) de francs CFA 8 000 000 (huit millions).

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôtel de Ville d'Okola, Service des Marchés, dès publication du présent avis d'appel d'offres.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service de l'Assiette Fiscale, sis à l'Hôtel de Ville d'Okola, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Okola, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Bureau d'Assiette Fiscale de la Commune d'Okola contre récépissé, au plus tard le **14 novembre 2022 à 12 heures**, heure locale revêtue de la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/CO/J03.04/CIPM./2022 DU 17 OCTOBRE 2022,

POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE NGOBO DU TRONÇON MVA'A – AYOS – NKOLPOBLO DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE..

FINANCEMENT : BUDGET DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, LIGNE FONDS ROUTIER 2022.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : Aucun dossier ne sera reçu après l'heure limite de recevabilité des offres.

9. Delai de Livraison

La durée des prestations est de quatre (04) mois, la mobilisation étant fonction de la durée effective des travaux de la tranche ferme.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de : **160 000 (cent soixante) de francs CFA.**

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les Bureaux d'Etudes à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant **rente (30) jours** au delà du délai de validité des offres.

Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

11. Ouverture des Plis

- L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administrative et technique aura lieu **le 14 novembre 2022 à 13 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Okola.
- Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.
- A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont le dossier administratif est conforme et ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à 70 points sur 100.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Pièces administratives :

- Dossier incomplet ou pièces non conformes (**Sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics**) ;
- Pièce falsifiée ou non authentique (le **CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- Pièces certifiée ou signée par une personnalité non compétente.

Offre technique:

- Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;
- Note technique inférieur à 70/100 ;
- Pièces certifiée ou signé par une personnalité non compétente.
- Absence d'une Note méthodologique d'exécution des prestations.

: Offre financière :

- Offre financière incomplète ;
- Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;

Critères essentiels

Les offres techniques

- Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :
- Qualification des experts et leur expérience dans le domaine du projet sur 45 points ;
- Moyens techniques et matériels à mettre en place sur 25 points ;
- Références du BET : sur 30 points.

Les offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées et notées, en fonction des critères ci-après :

NM= MMd x 100/ MS

NM= Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire ;

MMd= Montant évalué de l'offre la moins-disante ;

MS = Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

$$N = [(70 \times \text{Note Technique}) + (30 \times \text{Note Financière})] / 100.$$

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée, et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus, aux heures ouvrables auprès des Services compétents du Maître d'Ouvrage.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par téléphone à la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) au numéro suivant : 1517.

YAOUNDE le 17 Octobre 2022

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

IMPRIMERIE NATIONALE

004/C/IN/D/DA/SC/BMA/SM/2022 DU 18/10/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/IN/CIPM-SC/BMA/SM/22 DU 18 AOÛT 2022 POUR LA SOUSCRIPTION ANNUELLE DES POLICES D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE ET ASSURANCE MULTIRISQUES DES BÂTIMENTS ET MATÉRIEL D'EXPLOITATION EN DEUX (02) LOTS À L'IMPRIMERIE NATIONALE DU CAMEROUN.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur de l'Imprimerie Nationale, Maître d'Ouvrage dans le cadre de l'Appel d'Offres sus référencé, communique :

Conformément au Procès-Verbal n° 0002854 du 14 Octobre 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés, La Société d'Assurances **ATALANTIQUE ASSURANCES Cameroun-IARDT** BP : 3073 Douala Tél : 237 243 89 88 54/ 651 80 49 28 a été adjudicataire du lot 02 de l'Appel D'offres sus indiqué (**Assurance multirisques des bâtiments et matériels d'exploitation**) après examen des Offres et du rapport de la Sous-commission d'Analyse des Offres, par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Imprimerie Nationale, pour l'exécution des prestations, objet dudit lot.

SOCIÉTÉ	NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT FCFA TTC	DELAI D'EXÉCUTION
ATALANTIQUE ASSURANCES Cameroun-IARDT	ASSURANCE MULTIRISQUES DES BÂTIMENTS ET MATERIELS D'EXPLOITATION	Cinquante-quatre millions neuf-cent-soixante-seize mille trois-cent-vingt-trois (54 976 323)	Douze (12) mois fermes

La Société d'Assurances **ATALANTIQUE ASSURANCES Cameroun-IARDT** BP : 3073 Douala est invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, au Bureau des Marchés et des Achats de l'Imprimerie Nationale sis au Service Commercial, pour les modalités d'élaboration du projet de Marché y relatif.

YAOUNDE le 18 Octobre 2022

Le DIRECTEUR

NGUENANG SALOMON

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE**DECISION N°000453/D/MINAT/2022 DU PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'ACQUISITION DE CINQUANTE (50) PHOTOCOPIEURS AU PROFIT DES AUTORITÉS ADMINISTRATIVES**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,**

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités Publiques ;

Vu la loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le décret N° 2012/076 du 8 mars 2012 ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/030 du 23 janvier 2019 portant organisation du Ministère de l'Administration Territoriale ;

Vu la circulaire n°000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence n°00030/AONOPU/MINAT/CIPM/2022 du 15 septembre 2022 pour l'acquisition du matériel de reprographie au Ministère de l'Administration Territoriale ;

Considérant l'offre formulée par le soumissionnaire Ets RICO;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE

Article 1er. Il est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribuée à l'entreprise Ets RICO, BP:714 Yaoundé, Tél : 697 17 98 48, le Marché relatif l'acquisition de cinquante (50) photocopieurs au profit des Autorités Administratives, pour un montant de Soixante-quatorze millions neuf cent quarante-huit mille six cent vingt-cinq (74 948 625) francs CFA, TTC.

Article 2. -La prestation de référence sera exécutée dans un délai de soixante (60) jours, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le démarrage des prestations.

Article 3. -La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. / -

YAOUNDE le 13 Octobre 2022

Le MINISTRE

ATANGA NJI PAUL

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

DECISION N°000442/D/MINAT/2022 DU 13 OCTOBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE DE CINQ (05) GROUPES ÉLECTROGÈNES AU PROFIT DES AUTORITÉS ADMINISTRATIVES

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités Publiques ;

Vu la loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le décret N°

2012/076 du 8 mars 2012 ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/030 du 23 janvier 2019 portant organisation du Ministère de l'Administration Territoriale ;

Vu la circulaire n°000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de

Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Considérant l'Avis de Consultation pour la Demande de Cotation en Procédure d'Urgence

n°00036/ACDCPU/MINAT/CIPM/2022 du 15 septembre 2022 lancé pour la fourniture de six (06) groupes électrogènes

en deux (02) lots au profit du Ministère de l'Administration Territoriale;

Considérant l'offre formulée par le soumissionnaire ETS PROLAND;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE

Article 1er. Il est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribuée à l'entreprise ETS PROLAND : Tél. 697 33 33 32, la Lettre-Commande relative à la fourniture d'un (01) groupe électrogène au profit de la Préfecture de Kumba, pour un montant de treize millions huit cent cinquante mille (13 850 000) francs CFA, TTC.

Article 2.-La prestation de référence sera exécutée dans un délai de quarante-cinq (45) jours, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le démarrage des prestations.

Article 3.-La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. / -

YAOUNDE le 13 Octobre 2022

Le **MINISTRE**

ATANGA NJI PAUL

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

DECISION N°000443/D/MINAT/2022 DU 13 OCTOBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL DE MAINTENANCE INFORMATIQUE ET ÉQUIPEMENTS RÉSEAUX PROFIT DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités Publiques ;

Vu la loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le décret N°

2012/076 du 8 mars 2012 ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/030 du 23 janvier 2019 portant organisation du Ministère de l'Administration Territoriale ;

Vu la circulaire n°000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de

Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Considérant l'Avis de Consultation pour la Demande de Cotation en Procédure d'Urgence n

n°00035/ACDCPU/MINAT/CIPM/2022 du 15 septembre 2022 pour l'acquisition du matériel de maintenance

informatique et équipements réseaux profit du Ministère de l'Administration Territoriale;

Considérant l'offre formulée par l'entreprise ULTRA HIGHTECH SOLUTION;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE

Article 1er. Il est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribuée à l'entreprise ULTRA HIGHTECH SOLUTION ; BP : 7 931 ; Tél : 699 44 77 99, la Lettre-Commande relative à la fourniture du matériel de maintenance informatique et équipements réseaux profit du Ministère de l'Administration Territoriale, pour un montant dix millions neuf cent vingt-deux mille cinq cent vingt-six (10 922 526) francs CFA, TTC.

Article 2.-La prestation de référence sera exécutée dans un délai de quarante-cinq (45) jours, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le démarrage des prestations.

Article 3.-La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. / -

YAOUNDE le 13 Octobre 2022

Le MINISTRE

ATANGA NJI PAUL

COMMUNE DE MESSONDO

DÉCISION N°012/D/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/SG/2022 DU 15 OCTOBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001 /AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/22 DU 15 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES FORAGES DANS LES CANTONS DE DOGBESSOL-MBENGUE-KELLE NDONGOND DANS LA COMMUNE DE MESSONDO, DANS LE DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Messondo (Autorité Contractante).

Vu la constitution ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation

Du gouvernement.

Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines

Disposition du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création,

Organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marchés

Publics ;

Vu La circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au Contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la loi N°024/2019 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la circulaire N° 00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2022.

Considérant le dossier de l'appel d'offres national ouvert **N°001 /AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/22 DU 15 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES FORAGES DANS LES CANTONS DE DOGBESSOL-MBENGUE-KELLE NDONGOND DANS LA COMMUNE DE MESSONDO, DANS LE DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE EN PROCEDURE D'URGENCE.**

Considérant Le rapport d'analyse des offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 15 octobre 2022 portant examen et proposition d'attribution de la CIPM/MDO ;

Considérant La proposition d'attribution de la commission interne de passation de Marché de la commune de Messondo du 15 octobre 2022 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Appel d'Offres National Ouvert susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après.

DAO N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
001	Ets IMPACT INNOVATEUR BP : 3309 Yaoundé Tél :699 88 55 02	32 319 731	04 Mois

Article 2 : Les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours à Mairie de MESSONDO. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

Article 3 : Cette décision tient lieu de main levée de la caution de soumission pour lesdits soumissionnaires.

Article 4 : la présente décision est enregistrée et publiée partout où besoin se fera.

MESSONDO le 15 Octobre 2022

Le MAIRE

TONYE TONYE OMAM

COMMUNE DE BEKA

DECISION N° 11/D/C-BEKA/SG/2022 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION N°01/DC/C-BEKA/CIPM/2022 DU 12 SEPTEMBRE 2022 QUI A POUR OBJET LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM A L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE BÉKA, COMMUNE DE BÉKA, DEPARTEMENT DU FARO.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune de Béka (Maître d'Ouvrage)**

Vu la Constitution,

Vu le Décret n 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N 0001 /CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'Exécution des marchés publics ;

Vu la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de Finances, Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu l'Avis de Consultation pour Demande de Cotation N°01 /DC/C-BEKA/CIPM/2022 du 12 septembre 2022

Vu Le procès-verbal du 06 octobre 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Béka

DECIDE ;

Article 1: L'entreprise ci-après citée est pour compter de la date de la signature de la présente Décision retenue comme attributaire.

Allotissement Maître d'ouvrage

Lieu de livraison

Entreprise

Lot Unique Le Maire de la Commune de Béka Hôtel de Ville de Béka **ETS YOUSOUF BP: 493 Garoua, tél: (+237) 699 206**

Article 2: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

BEKA le 7 Octobre 2022

Le MAIRE

BABBA HAMAYERO

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N°1 LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA COMMUNIQUE À TITRE DE L'ADDITIF N° 1, QUE DES MODIFICATIONS SUIVANTES ONT ÉTÉ APPORTÉES AU DEVIS QUANTITATIF DES FOURNITURES DE BUREAU : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°021/AONO/CUD/CIPM /2022 RELATIF A L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A

1 Autres
Lire plutot

Au lieu de				Lire	
N°	DESIGNATION	CONDITIONNEMENT	QUANTITE	DESIGNATION	QUANTITE
1	Agrafes 24/6 paquet de 1000	Paquet	10	Agrafes 24/6 paquet de 1000	
2	Agrafes géantes (paquet de 1000)	Paquet	10	Agrafes géantes (paquet de 1000)	
3	Agrafeuse 24/6 (pièce)	Paquet	10	Agrafeuse 24/6	
4	Agrafeuse bébé métal 8/4	Pièce	10	Agrafeuse bébé métal 8/4 (paquet de 10 boîtes de 1000)	
5	Agrafeuse géante	Pièce	10	Agrafeuse géante	
6	Agrafes Bébé 6 mm (paquet de 10 boîtes de 1000)	Pièce	10	Agrafes Bébé 6 mm (carton)	
7	Agrafes BEBE 8/4 (Paquet de 10 boîtes de 1000)	Paquet	10	Agrafes BEBE 8/4 (Paquet de 10 boîtes de 1000)	
8	Attache croises acier 48*50 (boite)	Paquet	5	Attache croises acier 48*50 (boite)	
9	Attache lettres papillon 47x60mm ou 48x50 (boîte de 50)	Boîte	5	Attache lettres papillon 47x60mm ou 48x50 (boîte de 50)	
10	Bloc cube assortie 9x9cm (pièce)	Boîte	10	Bloc cube assortie 9x9cm (pièce)	
11	Bloc éphéméride (pièce)	Pièce	10	Bloc éphéméride (pièce)	

NB: TELECHARGER LE FICHIER D'ORIGINE POUR AVOIR ACCES A TOUTES LES MODIFICATIONS

DOUALA le 14 Octobre 2022

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

COMMUNIQUE N° 000047/C/MINAT/2022 DU 13 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°00034/AONOPU/MINAT/CIPM/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022 RELATIF À LA SÉCURISATION DU BÂTIMENT ABRITANT LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Administration Territoriale communique :

L'entreprise ci-après désignée, soumissionnaire à l'Avis d'Appel d'Offres sus-visé est, après délibération de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de l'Administration Territoriale, déclarée adjudicataire du Marché relatif audit Avis d'Appel d'Offres.

Il s'agit de :

PROJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT F CFA T.T.C	DELAI DE LIVRAISON
Sécurisation du bâtiment abritant les services centraux du Ministère de l'Administration Territoriale	ETS GOLGOTHA. Tél : 679 78 14 38	Quatre-vingt-et-un millions sept cent dix-neuf mille six cent quarante (81 719 640) francs CFA, TTC	Quatre (04) mois

Ladite entreprise est par conséquent invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Ressources Financières et Matérielles du Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2^{ème} étage, porte 214, tél.222.22.66.01, pour les formalités d'élaboration du Marché y afférent.

Le présent Communiqué portant publication des résultats, tient lieu de mainlevée de la caution de soumission./-

YAOUNDE le 13 Octobre 2022

Le **MINISTRE**

ATANGA NJI PAUL

IMPRIMERIE NATIONALE

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/IN/CIPM-SC/BMA/SM/22 DU 18 AOÛT 2022 POUR LA SOUSCRIPTION ANNUELLE DES POLICES D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE ET ASSURANCE MULTIRISQUES DES BÂTIMENTS ET MATÉRIEL D'EXPLOITATION EN DEUX (02) LOTS À L'IMPRIMERIE NATIONALE DU CAMEROUN.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Directeur de l'Imprimerie Nationale, Maître d'Ouvrage dans le cadre de l'Appel d'Offres sus référencé, communique :

Conformément au Procès-Verbal n° 0002854 du 14 Octobre 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés, La Compagnie d'Assurances et de Réassurances **ZENITHE INSURANCE S.A** BP : 1540 Douala Tél : 233-43-41-32/FAX : 233-43-41-33 a été adjudicataire du lot 01 de l'Appel D'offres sus indiqué (**Assurance Responsabilité Civile chef d'Entreprise**) après examen des Offres et du rapport de la Sous-commission d'Analyse des Offres, par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Imprimerie Nationale, pour l'exécution des prestations, objet dudit lot.

SOCIÉTÉ	NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT FCFA TTC	DELAI D'EXÉCUTION
ZENITHE INSURANCE S.A	ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE	Douze millions cinq-cent-quatre-vingt-douze mille huit-cents (12 592 800)	Douze (12) mois fermes
	Responsabilité civile exploitation		
	Responsabilité civile après livraison		

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances **ZENITHE INSURANCE S.A** BP : 1540 Douala est invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, au Bureau des Marchés et des Achats de l'Imprimerie Nationale sis au Service Commercial, pour les modalités d'élaboration du projet de Lettre-commande y relative.

YAOUNDE le 18 Octobre 2022

Le DIRECTEUR

NGUENANG SALOMON

CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/M/CFC/CIPM/2022 DU 15 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN (PROCEDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun communique :

Le soumissionnaire ci-après est retenu pour la fourniture du matériel informatique au Crédit Foncier du Cameroun relatifs à l'Appel d'Offres dont la référence et l'objet sont repris en marge.

N° du lot	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Unique	ORTHO SERVICE SARL BP 35 248 Yaoundé, Tél : 242 01 56 62	Cent cinq millions neuf cent quatre-vingt-trois mille quatre cent trente-huit (105 983 438)	Trente (30) jours

Ce soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Patrimoine et des Archives, Service des Marchés et Approvisionnements, porte 202 du Crédit Foncier du Cameroun pour la suite de la procédure.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont invités à passer les retirer sous quinzaine, à compter de la date de parution du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront détruites.

YAOUNDE le 5 Octobre 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MISSI Jean Paul

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°033/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 002/DC/CUD/CIPM/2022 DU 12 SEPTEMBRE 2022 RELATIVE A LA FOURNITURE DE BACHES ET CHAISES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA, FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision **N°027/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2022** du 14/10/2022 , déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis de Consultation susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	NEW CONCEPT ENGINEERING Tél. : 675.342.066/ 694.794.719	37 000 000 (Trente Sept millions)	04

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous -Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 5^{ème} étage de l'immeuble SCI-Bonanjo situé à l'angle du 1049 de la Rue Pasteur à Bonanjo, BP 43 Douala-Cameroun ; Tél :(237)233 421 509/Fax :(237)233 426950 dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 14 Octobre 2022

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE D'AYOS

PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°22/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 22 AOÛT 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MINI-ADDUCTIONS D'EAU POTABLE AVEC POMPE À ÉNERGIE SOLAIRE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE D'AYOS. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la Loi n°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté n°204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°000213/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre ;

Vu La Décision n°0000016/D/MINMAP/SG/DAJ/BK du 15 janvier 2021 portant désignation du Président de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu la Décision Municipale n°001/DM/C-AYOS/SG/2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°22AONO/C-AYOS/CIPM/2022 du 22 août 2022 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction des mini-adductions d'eau potable avec pompe à énergie solaire dans certaines localités de la commune d'Ayos et son Additif N°1 ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal du 05 octobre 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos;

Vu La lettre de Proposition d'attribution datée du 05 octobre 2022 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;

DECIDE:

Article 1 : L'entreprise dont le nom suit est retenue pour avec pompe à énergie solaire dans certaines localités de

N° Lot	Type d'intervention	Nom et Adresse
Lot 1	Construction d'une mini-adduction d'eau potable avec pompe à énergie solaire au centre urbain d'Ayos.	ETS M Tel : 699 87 BP : 14
Lot 2	Construction d'une mini-adduction d'eau potable avec pompe à énergie solaire à Bibée	ETS M Tel : 699 87 BP : 14

Article 2: Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, pour

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. **YAGUINDE** le 12 Octobre 2022

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

DECISION N°000447 /D/MINAT/2022 DU 13 OCTOBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'ÉQUIPEMENT DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE KON YAMBETTA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités Publiques ;

Vu la loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le décret N° 2012/076 du 8 mars 2012 ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/030 du 23 janvier 2019 portant organisation du Ministère de l'Administration Territoriale ;

Vu la circulaire n°000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de

Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence n°00031/AONOPU/MINAT/CIPM/2022 du 15 septembre 2022 relatif à l'équipement de quatre Sous-Préfectures et d'une (01) résidence de Préfet;

Considérant l'offre formulée par le soumissionnaire ETS L'ORCHIDEE

Considérant les nécessités de service,

D E C I D E

Article 1er. Il est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribuée à ETS L'ORCHIDEE, tél : 699 83 17 63, la Lettre-Commande relative à l'équipement de la Sous-Préfecture de KON YAMBETTA, pour un montant quatorze millions huit cent quarante-six mille six cent vingt-cinq (14 846 625) francs CFA, TTC.

Article 2.-La prestation de référence sera exécutée dans un délai de deux (02) mois, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le démarrage des prestations.

Article 3.-La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. / -

YAOUNDE le 13 Octobre 2022

Le **MINISTRE**

ATANGA NJI PAUL

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

DECISION N°000441/D/MINAT/2022 DU 13 OCTOBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'ÉQUIPEMENT DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE SANTA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités Publiques ;

Vu la loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le décret N°

2012/076 du 8 mars 2012 ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/030 du 23 janvier 2019 portant organisation du Ministère de l'Administration Territoriale ;

Vu la circulaire n°000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de

Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence n°00031/AONOPU/MINAT/CIPM/2022 du 15 septembre 2022 relatif à l'équipement de quatre Sous-Préfectures et d'une (01) résidence de Préfet;

Considérant l'offre formulée par le soumissionnaire ETS DENCO SECURITY

Considérant les nécessités de service,

DECIDE

Article 1er. Il est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribuée à ETS DENCO SECURITY, tél : 677 00 77 89, la Lettre-Commande relative à l'équipement de la Sous-Préfecture de SANTA, pour un montant quatorze millions quatre cent quatre-vingt-huit mille huit cent soixante-quinze (14 488 875) francs CFA, TTC.

Article 2.-La prestation de référence sera exécutée dans un délai de deux (02) mois, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le démarrage des prestations.

Article 3.-La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /

YAOUNDE le 13 Octobre 2022

Le **MINISTRE**

ATANGA NJI PAUL

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

DECISION N°000450/D/MINAT/2022 DU 13 OCTOBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA SÉCURISATION DU BÂTIMENT ABRITANT LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités Publiques ;

Vu la loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le décret N°

2012/076 du 8 mars 2012 ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/030 du 23 janvier 2019 portant organisation du Ministère de l'Administration Territoriale ;

Vu la circulaire n°000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de

Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence n°00034/AONOPU/MINAT/CIPM/2022 du 15 septembre 2022 relatif à la sécurisation du bâtiment abritant les services centraux du Ministère de l'Administration Territoriale;

Considérant l'offre formulée par le soumissionnaire ETS GOLGOTHA;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE

Article 1er. Il est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribué à l'entreprise ETS GOLGOTHA.

Tél : 679 78 14 38, le Marché relatif à la sécurisation du bâtiment abritant les services centraux du Ministère de l'Administration Territoriale, pour un montant de quatre-vingt-et-un millions sept cent dix-neuf mille six cent quarante (81 719 640) francs CFA, TTC.

Article 2.-La prestation de référence sera exécutée dans un délai de quatre (04) mois, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le démarrage des prestations.

Article 3.-La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /

YAOUNDE le 13 Octobre 2022

Le MINISTRE

ATANGA NJI PAUL

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

DECISION N°000451/D/MINAT/2022 DU 13 OCTOBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'ACQUISITION DE VINGT (20) PHOTOCOPIEURS AU PROFIT DES SERVICES CENTRAUX

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités Publiques ;

Vu la loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de

l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le décret N°2012/076 du 8 mars 2012 ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du

Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/030 du 23 janvier 2019 portant organisation du Ministère de l'Administration Territoriale ;

Vu la circulaire n°000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de

Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence n°00030/AONOPU/MINAT/CIPM/2022 du

15 septembre 2022 pour l'acquisition du matériel de reprographie au Ministère de l'Administration Territoriale ;

Considérant l'offre formulée par le soumissionnaire ETS LUCKY ;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE

Article 1er. Il est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribuée à l'entreprise ETS LUCKY : Tél. 699 81 23 16, la Lettre-Commande relative à l'acquisition de vingt (20) photocopieurs au profit des Services Centraux, pour un montant de vingt-neuf millions neuf cent sept mille neuf cents (29 907 900) francs CFA, TTC.

Article 2.-La prestation de référence sera exécutée dans un délai de soixante (60) jours, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le démarrage des prestations.

Article 3.-La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. / -

du 15 septembre 2022 pour l'acquisition du matériel de reprographie au Ministère de l'Administration Territoriale ;

Considérant l'offre formulée par le soumissionnaire ETS LUCKY ;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE

Article 1er. Il est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribuée à l'entreprise ETS LUCKY : Tél. 699 81 23 16, la Lettre-Commande relative à l'acquisition de vingt (20) photocopieurs au profit des Services Centraux, pour un montant de vingt-neuf millions neuf cent sept mille neuf cents (29 907 900) francs CFA, TTC.

Article 2.-La prestation de référence sera exécutée dans un délai de soixante (60) jours, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le démarrage des prestations.

Article 3.-La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. / -

YAOUNDE le 13 Octobre 2022

Le MINISTRE

ATANGA NJI PAUL

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

COMMUNIQUE N° 029/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTES N°017/DC/PADESCE/UCP/CG/SPM/08-2022 RELATIVE AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'AMEUBLEMENT DU BUREAU DU COORDONNATEUR GENERAL ET DE CERTAINS SPECIALISTES DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI (PADESCE).NOM DU PAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI (PADESCE)NUMÉRO : 6745-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Faisant suite à la Demande de Cotation ci-dessus référencée, le Coordonnateur Général du Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi (PADESCE) communique :

Intitulé	Noms et adresse de la société retenue	Montant TTC	Méthode de sélection	Observation
	SOUSSIONNAIRE RETENU			
TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'AMEUBLEMENT DU BUREAU DU COORDONNATEUR GENERAL ET DE CERTAINS SPECIALISTES DU PADESCE	ETS RENOVAL CREATION, TEL : 696 449 972	11 999 651 FCFA	Comparaison des offres	Société retenue à l'issue de la comparaison des offres
	AUTRE SOUSSIONNAIRE EVALUE			
	ETS GENELEC	12 282 750 FCFA	Comparaison des offres	Offre conforme
	ETS EMERGENCE	13 157 900 FCFA	Comparaison des offres	Offre conforme
	ETS SOFRELEC	21 008 344 FCFA	Comparaison des offres	Offre conforme

L'intéressé est invité dès la publication du présent communiqué, à prendre attache avec l'Unité de Coordination pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 17 Octobre 2022

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

BAYIHA PAULETTE MARCELINE

COMMUNE DE GASHIGA

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 001/ACNO/C-GASCHIGA/CIPM/2022 DU 13/10/2022 RELATIVE A LA FOURNITURE PEDAGOGIQUE SCOLAIRE (PAQUET MINIMUM) DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE LA COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DUNORD.(EN PROCEDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINEDUB
IMPUTATION
56 15 102 02 641646 4290426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2022, le Maire de la Commune de Gaschiga lance pour le compte de la Commune de Gaschiga, un Avis de Demande de Cotation relative à **la fourniture pédagogique (paquet minimum) dans les écoles primaires publiques de l'Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base de la Commune de Gaschiga**, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation consistent en **la fourniture pédagogique (paquet minimum) dans les écoles primaires publiques de l'IAEB de la Commune de Gaschiga**, Département de la Bénoué, Région

du Nord, et comprennent tous les matériels prévus dans le cadre du Devis quantitatif et estimatif notamment :

- Le matériel pédagogique ;
- Le matériel d'hygiène et salubrité ;
- Le matériel pharmaceutique ;
- Le matériel de sport.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des estimations quantitatives est de **neuf millions huit cent trente mille soixante quatorze (9 830 074) FCFA.**

4. Allotissement

Les prestations de la présente Demande de cotation consistent en **un (01) Lot.**

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises agréées dans la fourniture et l'installation du matériel didactique et équipement divers, installés au Cameroun et jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

6. Financement

Les prestations de la présente Demande de Cotation sont financées par **Budget du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2022 :**

Autorisation de dépense : **DE 13406**

Imputation budgétaire : **56 15 102 02 641646 4290426**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Gaschiga dès Publication de l'avis de Consultation.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré au Secrétariat du Maire de la Commune de Gascliiga dès publication du présent Avis de Consultation. Le retrait du Dossier de Demande de Cotation se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA, payable à la recette municipale de Gaschiga.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir **au Secrétariat du Maire de la Commune de Gaschiga au plus tard le 01/11/2022**. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° OOI/ACNO/C-GASCHIGA/CIPM/2022 DU 13/10/2022 RELATIVE A LA FOURNITURE PEDAGOGIQUE SCOLAIRE (PAQUET MINIMUM) DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE LA COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison et l'installation du matériel objet de la présente Demande de Cotation est d'un **(01) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 5 de la DCO, d'un montant de **cent quatre vingt seize mille six cent un (196 601) francs CFA** et valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier de Demande de Cotation, entraînera le rejet de l'offre

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps (offres techniques et financières) qui aura lieu **le 01/11/2022 à 11 heures** dans la salle de la Commission de la Commune de Gaschiga en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants. Ces offres seront chiffrées hors taxes sur la **valeur ajoutée (HTVA)** et toutes **taxes comprises (TTC)** puis, accompagnées du modèle de soumission signé.

14. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires:

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence ou Non-conformité après 48h d'une pièce du dossier administratif ;
- Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif);
- La note technique inférieure au seuil minimal requis (70%) soit 06 oui sur 08;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre.
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

Principaux critères de qualification

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) qui sera adoptée à l'ouverture des offres par la Commission de Passation des Marchés compétente sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre.
- Références de l'Entreprise ;
- Délai de livraison;
- Capacité de financement de l'entreprise d'au moins **(3 276 691) trois millions deux cent soixante seize mille six cent quatre vingt onze Francs CFA ;**
- La disponibilité du matériel et des équipements de livraison (véhicule de livraison) ;
- Respect des descriptions techniques ;
- Présence du prospectus du matériel ;
- Preuves d'acceptation du contrat : Le projet de Lettre-Commande, paraphé sur chaque page, et avec, à la fin du document, la date, la signature et le cachet du soumissionnaire ;

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins **70% soit 06 oui** sur 08 des réponses positives seront éligibles à l'analyse financière.

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier de Demande de Cotation.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Bénoué.

GAROUA le 13 Octobre 2022

Le MAIRE

ABDOURAHMANOU OUMAROU

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

COMMUNIQUE N° 030/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTES N°018/DCR/PADESCE/UCP/CG/SPM/08-2022 RELATIVE A L'ACQUISITION DU PETIT EQUIPEMENT ELECTRIQUE DE BUREAU DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI (PADESCE).NOM DU PAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI (PADESCE)NUMÉRO : 6745-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Faisant suite à la Demande de Cotation ci-dessus référencée, le Coordonnateur Général du Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi (PADESCE) communique :

Intitulé	Noms et adresse de la société retenue	Montant TTC	Méthode de sélection	Observation
	SOUSSIONNAIRE RETENU			
ACQUISITION DU PETIT EQUIPEMENT ELECTRIQUE DE BUREAU DU PADESCE	ETS NINO SOUND CORPORATION TEL: 675 124 993	11 371 460 FCFA	Comparaison des offres	Société retenue à l'issue de la comparaison des offres
	AUTRE SOUSSIONNAIRE EVALUE			
	ETS SOGEMAC SERVICE	13 938 900 FCFA	Comparaison des offres	Offre non conforme
	ETS RENOVAL SARL	15 543 550 FCFA	Comparaison des offres	Offre non conforme

L'intéressé est invité dès la publication du présent communiqué, à prendre attache avec l'Unité de Coordination pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 17 Octobre 2022

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

BAYIHA PAULETTE MARCELINE

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

DECISION N°000452/D/MINAT/2022 DU 13 OCTOBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE DE CINQ (05) GROUPES ÉLECTROGÈNES AU PROFIT DES AUTORITÉS ADMINISTRATIVES

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités Publiques ;

Vu la loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le décret N° 2012/076 du 8 mars 2012 ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/030 du 23 janvier 2019 portant organisation du Ministère de l'Administration Territoriale ;

Vu la circulaire n°000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Considérant l'Avis de Consultation pour la Demande de Cotation en Procédure d'Urgence

n°00036/ACDCPU/MINAT/CIPM/2022 du 15 septembre 2022 lancé pour la fourniture de six (06) groupes électrogènes en deux (02) lots au profit du Ministère de l'Administration Territoriale;

Considérant l'offre formulée par le soumissionnaire ETS KOUNTCHE SERVICES ;

Considérant les nécessités de service,

Considérant les nécessités de service,

DECIDE

Article 1er. Il est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribuée à l'entreprise ETS KOUNTCHE SERVICES ; B.P : 11 761 ; Tél. 695 07 41 82 // 675 05 53 50, la Lettre-Commande relative à la fourniture de cinq (05) groupes électrogènes au profit des Autorités Administratives, pour un montant de vingt-neuf millions huit cent trois mille cinq cent cinquante-six (29 803 556) francs CFA, TTC.

Article 2.-La prestation de référence sera exécutée dans un délai de soixante (60) jours, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le démarrage des prestations.

Article 3.-La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. / -

YAOUNDE le 13 Octobre 2022

Le MINISTRE

ATANGA NJI PAUL

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N° 027/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N° 002/DC/CUD/CIPM/2022 DU 12 SEPTEMBRE 2022 RELATIVE A LA FOURNITURE DE BACHES ET CHAISES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Ville de Douala,**

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des

Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté n° 000152/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de **M.MBASSA NDINE Roger**, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Lettre – Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n° 0000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Considérant le Dossier de consultation n° 002/DC/CUD/CIPM/2022 du 12 Septembre 2021 relatif à la fourniture de bâches et chaises à la Communauté Urbaine de Douala

Considérant le procès-verbal de la séance du 04 Octobre 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N°029/EMH/EWCO/CIPM/CUD/2022 du 04 Octobre 2022 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé

DECIDE:

Article 1^{er} : La société **NEW CONCEPT ENGINEERING** Domiciliée à DOUALA, Tél. : 675.342.06/694.794.719 est déclarée attributaire du marché relatif à la Consultation susmentionnée pour les montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	NEW CONCEPT ENGINEERING Tél. : 675.342.066 694.794.719	37 000 000 (Trente Sept millions)	04

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

COMMUNIQUE N°00041 /C/MINAT/2022 DU 13 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION EN PROCÉDURE D'URGENCE N°00035/ACDCPU/MINAT/CIPM/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL DE MAINTENANCE INFORMATIQUE ET ÉQUIPEMENTS RÉSEAUX PROFIT DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Administration Territoriale communique :

L'entreprise ci-après désignée, soumissionnaire à l'Avis de Consultation susvisé est, après délibération de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de l'Administration Territoriale, déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative audit Avis de Consultation.

Il s'agit de :

ADJUDICATAIRE	NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT F CFA T.T.C	DELAI DE LIVRAISON
ULTRA HIGHTECH SOLUTION ; BP : 7 931 ; Tél : 699 44 77 99	Fourniture du matériel de maintenance informatique et équipements réseaux profit du Ministère de l'Administration Territoriale	Dix millions neuf cent vingt-deux mille cinq cent vingt-six (10 922 526) francs CFA	Quarante-cinq (45) jours

Ladite entreprise est par conséquent invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Ressources Financières et Matérielles du Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2^{ème} étage, porte 214, tél.222.22.66.01, pour les formalités d'élaboration de la Lettre-Commande y afférente.

Le présent Communiqué portant publication des résultats, tient lieu de mainlevée de la caution de soumission./-

YAOUNDE le 13 Octobre 2022

Le **MINISTRE**

ATANGA NJI PAUL

COMMUNE DE BETARE-OYA

N°01/AR/CBO/CIPM DU 17/10/2022 RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°09/DC/CBO/SG/CIPM/2022 DU 28 SEPTEMBRE 2022 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE TOUT TERRAIN DE TYPE PICK UP DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE BETARE OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont (01) original et (06) copies marquées comme tels, seront déposées sous pli fermé au plus tard le 21/10/2022 à 10 heures, heure locale et réceptionnés au Secrétariat du Maire de la Commune de Betaré-Oya et devront porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">DEMANDE DE COTATION N°09/DC/CBO/SG/CIPM/2022 DU 28 SEPT 2022 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DOUBLE CABINE TOUT TERRAIN DE TYPE PICK UP POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE BETARE-OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.</p> <p style="text-align: center;">«À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement».</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont (01) original et (06) copies marquées comme tels, seront déposées sous pli fermé au plus tard le 27/10/2022 à 10 heures, heure locale et réceptionnés au Secrétariat du Maire de la Commune de Betaré-Oya et devront porter la mention :</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 21/10/2022 à 11 heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Betaré-Oya siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier à la Case Communautaire de la Mairie de Betaré-Oya.</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 27/10/2022 à 11 heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Betaré-Oya siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier à la Case Communautaire de la Mairie de Betaré-Oya.</p>

BéTERÉ-OYA le 17 Octobre 2022

Le MAIRE

BABA. Nicolas

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N° 01 LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA, INFORME LES SOUMISSIONNAIRES INTERESSÉS PAR L'APPEL D'OFFRES SUSCITÉ QUE DES ÉCLAIRCISSEMENTS SUIVANTS SONT APPORTÉS AU TITRE DE L'ADDITIF N°01 : DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/CUD/CIPM/2022 DU 22 AOÛT 2022 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS EN REGIE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Le devis descriptif et quantitatif du matériel devra être chiffré hors taxes sur la valeur ajoutée (H/TVA) et toutes taxes comprises (TTC) et déposé **au plus tard le 14 Septembre 2022 à 12h00**, heure locale sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée à l'Autorité Contractante avec la mention :

**« DEMANDE DE COTATION »
N° 001/DC/CUD/CIPM/2022 du 22 Août 2022
POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS ET MATERIELS POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS EN
REGIE.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

Lire plutot

Le devis descriptif et quantitatif du matériel devra être chiffré hors taxes sur la valeur ajoutée (H/TVA) et toutes taxes comprises (TTC) et déposé **au plus tard le 20 Octobre 2022 à 12h00**, heure locale sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée à l'Autorité Contractante avec la mention :

**« DEMANDE DE COTATION »
N° 001/DC/CUD/CIPM/2022 du 22 Août 2022
POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS ET MATERIELS POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS EN
REGIE.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

Chaque offre, rédigée en français et/ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **sept (07) copies physiques** (avec **un original et six copies marquées comme tels**) et **une (01) copie numérique**, accompagnées du modèle de soumission signé, seront déposées contre récépissé à :

Direction des Services Généraux et du Patrimoine

Sous-direction de la Passation des Marchés Publics

, sise à Rue pasteur n°1.049 5^e étage de l'immeuble SCI Bonanjo - BP 43 Douala, Tél. : 233 42 18 32 /Fax : 233 42 88 17 et dépouillées **au plus tard le 14 Septembre 2022 à partir de 13h00**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Bonanjo, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une connaissance parfaite des offres.

N.B: Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

Chaque offre, rédigée en français et/ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **sept (07) copies physiques** (avec **un original** et **six copies marquées comme tels**) et **une (01) copie numérique**, accompagnées du modèle de soumission signé, seront déposées contre récépissé à :

Direction des Services Généraux et du Patrimoine

Sous-direction de la Passation des Marchés Publics

, sise à Rue pasteur n°1.049 5^e étage de l'immeuble SCI Bonanjo - BP 43 Douala, Tél. : 233 42 18 32 /Fax : 233 42 88 17 et dépouillées **au plus tard le 20 Octobre 2022 partir de 13h00**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Bonanjo, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une connaissance parfaite des offres.

N.B: Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

3 Autres

Au lieu de ...

N/A

3 Autres

Lire plutot

1. A. Au niveau des spécifications techniques, du Bordereau des Prix Unitaires et du Devis Quantitatif et Estimatif

Bien vouloir ne considérer que les items suivants:

N°d'ordre	DÉSIGNATION	CARACTERISTIQUES
I	LE PETIT MATÉRIEL	
I-1	Machette 202	Avec manche en bois et lame en acier longueur 65 cm épaisseur de la lame 1,8mm
I-2	Scie d'élagage	Pour ébranchage rapide et précis, avec lame en acier trempé avec protection anti corrosion. Longueur de la lame 33cm
I-3	Cisaille à haies L. OND	lame en acier forgé ondulé 20 cm ; manche en bois ; sécateur avec butée amortisseur
II	LE MATÉRIEL POUR ABATTAGE ET ENTRETIEN DES HAIES DE FLEURS	
II-1	Perche d'élagage HT 131 ou équivalent	Cylindré : 36,3 cm ³ , puissance : 1,4 kW, poids : 7,8 kg. Perche d'élagage professionnelle pour des coupes particulièrement exigeantes grâce à son puissant moteur de 1,4 kW. Le HT 131 est équipée d'un tube télescopique assurant une longueur variable de 2,70 m à 3,90 m.
II-2	Cône de sécurité	Cone en plastique a bande rouge et blanche. Hauteur entre 50 et 70 Cm

DOUALA le 14 Octobre 2022

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

COMMUNIQUE N° 000042 /C/MINAT/2022 DU 13 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°0032/AONOPU/MINAT/CIPM/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022 POUR L'ACQUISITION DE DIVERS ÉQUIPEMENTS DE BUREAU AU PROFIT DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Administration Territoriale communique :

L'entreprise ci-après désignée, soumissionnaire à l'Avis d'Appel d'Offres sus-visé est déclarée adjudicataire du Marché afférent audit Avis d'Appel d'Offres.

Il s'agit de :

PROJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT F CFA T.T.C	DELAÏ DES PRESTATIONS
Acquisition de divers équipements de bureau au profit du Ministère de l'Administration Territoriale.	ETERNEL BUSINESS CENTER Tél : 696 92 00 69	Soixante-neuf millions quarante-cinq mille sept cent cinquante (69 045 750)	Deux (02) mois

Ladite entreprise est par conséquent invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Ressources Financières et Matérielles du Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2^{ème} étage, porte 214, tél.222.22.66.01, pour les formalités d'élaboration du Marché y afférent.

Le présent Communiqué portant publication des résultats, tient lieu de mainlevée de la caution de soumission./-

YAOUNDE le 13 Octobre 2022

Le **MINISTRE**

ATANGA NJI PAUL

COMMUNE DE MBANKOMO

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/DMAK/CMBO/CIPM/2022 POUR LES TRAVAUX DE REVÊTEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL DE L'AXE « ENTRÉE APRÈS MARCHÉ-FOYER CHRISTI » DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mbankomo, autorité Contractante, Communique :
Par Décisions **N° 005/D/CMBMO/SG/SEF/2022** du et Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné, le résultat de la consultation se présente ainsi qu'il suit :

Désignation du projet	Entreprises	Montant Corrigé de l'Offre TTC (F CFA)	Délai (Mois)
Route : Travaux de revêtement en enduit superficiel de la route « Inter route après marché - foyer Christi » dans la ville de Mbankomo.	REFERENCE SARL	31 999 500	03 mois

L'Entreprise adjudicataire ci-dessus citée est invitée à se présenter à la Commune de Mbankomo pour la souscription des projets de Lettres Commandes.

MBANKOMO le 17 Octobre 2022

Le MAIRE

FOUDA FOU DA Junior Pierre

CONSEIL REGIONAL DU SUD

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°00007/AONO/RS/CRS/CIPM/2022 DU 23 SEPTEMBRE 2022 RELATIF A L'ACQUISITION DES ENGINES DE
GENIE CIVIL POUR LE COMPTE DU CONSEIL REGIONAL DU SUD.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement. exercice 2022, le Conseil Régional du Sud se propose d'acquérir des engins pour l'entretien des routes régionales relevant de ses compétences territoriales.

2. Consistance des prestations

Les fournitures, objet de la présente prestation porte sur l'acquisition dudit matériel :

- 01 Pelle chargeuse sur pneus polyvalents ;
- 01 Niveleuse avec CANOPY et roue de secours et Ripper ;
- 01 Compacteur monocylindre 10,8 tonnes ;
- 02 Camions de 20 tonnes chacun.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération après étude préalable est de Neuf cent soixante-cinq millions (965 000 000) de FCFA

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux concessionnaires ou autres sociétés spécialisées dans la vente automobile exerçant au Cameroun.

5. Financement

Les fournitures objets du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du Conseil Régional du Sud, exercice 2022, imputation 222 120.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général du Conseil Régional du Sud.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Général du Conseil Régional du Sud Tél. : (237) 222 28 44 40/222 28 44 37, dès publication du présent avis. sur présentation d'une quittance non remboursable de **quatre cent mille (400 000) Francs CFA**.

8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de soixante (60) jours. La livraison se fera au siège du Conseil Régional du Sud.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de DIX NEUF MILLIONS TROIS CENT MILLE (19 300 000) de Francs CFA. Ces cautions seront établies par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 9 du présent DAO. Elle entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au trentième (30^é) jour inclus après le délai de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **21/10/2022 à 15 Heures** dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés du Conseil Régional du Sud. Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou peuvent se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite maîtrise du dossier.

12. Critères d'évaluation

critères éliminatoires

Les offres ne satisfaisant pas aux critères ci-après seront automatiquement éliminées

- 1- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures ;
- 2- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 3- Absence de prospectus en couleur et des fiches techniques des engins proposés ;
- 4- Absence d'un prix unitaire quantifié

Elimination Criteria

Bids not meeting the following criteria will be automatically eliminated:

1. Absence or non-conformity of an administrative record after 48 hours;
2. False statements or falsified documents;
3. Absence of colour leaflets and technical data sheets for the proposed vehicles;
4. Absence of a quantified unit price
5. Absence of the manufacturer's authorization;
6. Failure to comply with at least one technical specification for each gear type:

Failure to meet at least 6 out of 8 essential criteria;

13.2 : Essential criteria

The following essential criteria will be scored in binary mode by assigning a positive (yes) or a negative (no) value to each criterion:

- 2-Financial arc of at least 50% of the estimated amount of the offer;
- 3- Absence of service (repair shop, qualified personnel);
- 4- Experience of the bidder (02 similar contracts in the last 05 years);
- 5- 80% compliance with the remaining technical specifications of the equipment per batch requested;
- 6- Minimum three (03) year warranty on proposed equipment;
- 7- Delivery time less than or equal to sixty (60) days;
- 8- Evidence of acceptance of market conditions (PCOC and TPCC initialled on each page signed, dated and stamped on the last).

To be eligible for the financial evaluation, the bidder must meet all the so-called elimination criteria and at least essential criteria.

13. Attribution

The contract will be awarded to the bidder whose bid has been evaluated at the lowest price and meets the elimination and essential criteria.

14. Durée Validité des Offres

Bidders shall remain committed to their tenders for ninety (90) days from the deadline for submission of tenders.

15. Renseignements Complémentaires

Further information may be obtained during working hours from the General Secretariat of the Southern Regional Council, Tel. (237) 222 28 44 40/222 28 44 37. upon publication of this notice of invitation to tender.

EBOLOWA le 23 Septembre 2022

Le PRÉSIDENT

MVE ELEMVA Emmanuel

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

COMMUNIQUE N° 016/CNCC/DG/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS SUITE À L'AONO N°011/AONO/CNCC/CIPM/2022 DU 08 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE GUERITES-MIRADORS AU CENTRE DE VIE DE GAROUA-BOULAÏ POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC)

Communiqué :

La société **ETS PINDI**, BP : 3184 Douala, Tél: **695 51 43 49**, est attributaire du Marché relatif à l'objet susmentionné.

- **Montant TTC du Marché : 29 967 208 (Vingt neuf millions neuf cent soixante sept mille deux cent huit) francs FCFA.**
- **Délai d'exécution : Sept (07) mois.**

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à se présenter sous quinzaine dès diffusion du présent communiqué, au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés Publics du CNCC pour le retrait de leurs Offres. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

Ce communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission.

DOUALA le 6 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBAPPE PENDA Auguste

COMMUNE DE MESSONDO

COMMUNIQUE N°012/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2022 DU 15 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001 /AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/22 DU 15 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES FORAGES DANS LES CANTONS DE DOGBESSOL-MBENGUE-KELLE NDONGOND DANS LA COMMUNE DE MESSONDO, DANS LE DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Messondo communique :

Les résultats de d'attribution de l'Appel d'offres National Ouvert **N°001 /AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/22 DU 15 SEPTEMBRE 2022** se présentent comme suit :

DAO N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
001	Ets IMPACT INNOVATEUR BP : 3309 Yaoundé Tél :699 88 55 02	32 319 731	04 Mois

Lesdits attributaires sont par conséquent invités à bien vouloir se présenter, au plus tard dans les sept (7) jours qui suivent la diffusion du présent communiqué, à la Mairie de MESSONDO pour l'établissement des marchés correspondants.

Les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours à Mairie de MESSONDO. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

MESSONDO le 15 Octobre 2022

Le MAIRE

TONYE TONYE OMAM

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°034/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 002/DC/CUD/CIPM/2022 DU 12 SEPTEMBRE 2022 RELATIVE A L'ACQUISITION DES LICENCES LOGISTIQUES POUR L'ELABORATION D'UNE PLATE-FORME DECISIONNELLE A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA, FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N °**028/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022** du **14/10/2022** , déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis de Consultation susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	EMICO INFORMATIQUE BP. : 15067 Douala	48 189 223 (Quarante-huit millions cent quatre-vingt-neuf mille deux cent vingt-trois)	01

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous -Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 5^{ème} étage de l'immeuble SCI-Bonanjo situé à l'angle du 1049 de la rue Pasteur à Bonanjo, BP 43 Douala-Cameroun ; Tél :(237)233 421 509/Fax :(237)233 426 950

dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 14 Octobre 2022

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

COMMUNIQUE N° 000045 /C/MINAT/2022 DU 15 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°00033/AONOPU/MINAT/CIPM/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022 POUR LA CONSTRUCTION DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE YAOUNDÉ IV.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Administration Territoriale communique :

L'entreprise ci-après désignée, soumissionnaire à l'Avis d'Appel d'Offres sus-visé est, après délibération de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de l'Administration Territoriale, déclarée adjudicataire du Marché relatif audit Avis d'Appel d'Offres.

Il s'agit de :

PROJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT F CFA T.T.C	DELAI DE LIVRAISON
Construction de la Sous-Préfecture de Yaoundé 4	CONCEPT ENGINEERING CAMEROON, Tél: 677 527 973	Quatre-vingt-dix-huit millions, six cent quatre-vingt-neuf mille trois cent soixante-deux (98 689 362) francs CFA, TTC	Huit (08) mois

Ladite entreprise est par conséquent invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Ressources Financières et Matérielles du Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2^{ème} étage, porte 214, tél.222.22.66.01, pour les formalités d'élaboration du Marché y afférent.

Le présent Communiqué portant publication des résultats, tient lieu de mainlevée de la caution de soumission./-

YAOUNDE le 13 Octobre 2022

Le **MINISTRE**

ATANGA NJI PAUL

COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA

DÉCISION N°002/DA/CDG/CU/GA/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CUG/CIPM/BEC/2021 DU 15/09/2021 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU JARDIN AN 2000 DE LAVILLE DE GAROUA DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D - URBAIN « CAPITALES REGIONALES ».

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA VILLE DE GAROUA, AUTORITÉ CONTRACTANTE,

Vu la constitution ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°000158/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020, constatant l'élection du Maire de ville et ses Adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 à la Communauté Urbaine de Garoua, Département de la Bénoué, Région du Nord ;

Vu l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de Soumission et les frais d'achat des DAO ;

Vu l'arrêté n°143/CAB/PM du 29 août 2007 mettant en vigueur les DTAO pour la Passation des marchés ;

Vu l'arrêté n°022/CAB/PM du 02 février 2011 fixant les modalités de recrutement des Consultants Individuels ;

Vu l'arrêté n°005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2013 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la décision n°00000159/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Communautés Urbaine ;

Vu la Décision N°005/DM/SG/CIPM/CU/GA/2019 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Garoua du 12/04/2019;

Vu le circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de L'exécution des marchés publics ;

Considérant la convention N°CCM 127401 M du 24 Novembre 2014 portant financement du Programme C2D-Urbain « Capitales Régionales ».

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres N°004/AONO/CUG/CIPM/BEC/2021 du 15/09/2021 pour les travaux d'aménagement du jardin AN 2000 de la ville de Garoua dans le cadre du Programme C2D- Urbain « Capitales

Régionales ».

Considérant l'autorisation N°004658/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEB du 26/09/2022 du MINMAP de poursuivre la procédure d'attribution avec l'entreprise LEGLOBE SARL;

Considérant l'Avis de Non Objection de TAFD par lettre de référence N° 2022A'AO/SM/DN/nk/1716-22, sur la proposition d'attribution et le projet de contrat pour les travaux d'aménagement du jardin An 2000 de la ville de Garoua.

DÉCIDE :

Article 1er : Le Marché objet de l'appel d'offres N° 004/AONO/CUG/CIPM/BEC/2021 du 15/09/2021 pour les travaux d'aménagement du jardin AN 2000 de la ville de Garoua dans le cadre du Programme C2D-Urbain «Capitales Régionales», est attribué à la Société LEGLOBE SARL B.P : 12153 Yaoundé, pour un montant de trois cent quatre vingt seize millions six cent vingt mille vingt cinq (396 620 025) FCFA TTC et un délai d'exécution de six (06) mois.
GAROUA le 14 Octobre 2022

Le MAIRE

Article 2 : Ladite société est priée de passer à la Cellule Locale de Suivi du Programme C2D-Urbain «Capitales Régionales» sise à la Communauté Urbaine de Garoua dans un délai de sept (07) jours à compter de la publication de la présente Décision pour les modalités d'établissement du Marché y afférent.
OUSMAILA MOHAMADOU

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

COMMUNIQUE N° 000044/C/MINAT/2022 DU 15 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°00030/AONOPU/MINAT/CIPM/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL DE REPROGRAPHIE AU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Administration Territoriale communique :

Les entreprises ci-après désignées, soumissionnaires à l'Avis d'Appel d'Offres sus-visé sont, après délibération de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de l'Administration Territoriale, déclarées adjudicataires des Lettre-Commande relatives audit Avis d'Appel d'Offres.

Il s'agit de :

N°	PROJETS	ADJUDICATAIRES	MONTANTS F CFA T.T.C	DELAI DES PRESTATIONS
1	LOT 1 : Acquisition de cinquante (50) photocopieurs au profit des Autorités Administratives	Ets RICO, BP:714 Yaoundé, Tél : 697 17 98 48	Soixante-quatorze millions neuf cent quarante-huit mille six cent vingt-cinq (74 948 625)	Soixante (60) jours
2	LOT2 : Acquisition de vingt (20) photocopieurs au profit des Services Centraux.	ETS LUCKY : Tél. 699 81 23 16	Vingt-neuf millions neuf cent sept mille neuf cents (29 907 900)	Soixante (60) jours

Les entreprises susvisées sont par conséquent invitées à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Ressources Financières et Matérielles du Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2^{ème} étage, porte 214, tél.222.22.66.01, pour les formalités d'élaboration des contrats y afférents.

Le présent Communiqué portant publication des résultats, tient lieu de mainlevée de la caution de soumission./-

YAOUNDE le 13 Octobre 2022

Le **MINISTRE**

ATANGA NJI PAUL

COMMUNE D'AYOS

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°22/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 22 AOÛT 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MINI-ADDUCTIONS D'EAU POTABLE AVEC POMPE À ÉNERGIE SOLAIRE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE D'AYOS.

FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'ayos communique :**

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N°22/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 du 22 août 2022 en procéd localités de la commune d'ayos, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

		SOUMI
N° Lot	Type d'intervention	Nom et Adresse
Lot 1	Construction d'une mini-adduction d'eau potable avec pompe à énergie solaire au centre urbain d'ayos.	ETS Tel : 699 8 BP :
Lot 2	Construction d'une mini-adduction d'eau potable avec pompe à énergie solaire à Bibée	ETS Tel : 699 8 BP :

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès p

Commande.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

AYOS le 12 Octobre 2022

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

DECISION N°000444/D/MINAT/2022 DU 13 OCTOBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'ACQUISITION DE DIVERS ÉQUIPEMENTS DE BUREAU AU PROFIT DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités Publiques ;

Vu la loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le décret N° 2012/076 du 8 mars 2012 ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/030 du 23 janvier 2019 portant organisation du Ministère de l'Administration Territoriale ;

Vu la circulaire n°000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022; Considérant l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence n°0032/AONOPU/MINAT/CIPM/2022 du 15 septembre 2022 pour l'acquisition de divers équipements de bureau au profit du Ministère de l'Administration Territoriale;

Considérant l'offre formulée par le soumissionnaire ETERNEL BUSINESS CENTER;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE

Article 1er. Il est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribuée à l'entreprise ETERNEL BUSINESS CENTER Tél : 696 92 00 69, le Marché relatif l'acquisition de divers équipements de bureau au profit du Ministère de l'Administration Territoriale, pour un montant de soixante-neuf millions quarante-cinq mille sept cent cinquante (69 045 750) francs CFA, TTC.

Article 2.-La prestation de référence sera exécutée dans un délai de soixante (60) jours, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le démarrage des prestations.

Article 3.-La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. / -

YAOUNDE le 13 Octobre 2022

Le MINISTRE

ATANGA NJI PAUL

CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/M/CFC/CIPM/2022 DU 15 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN (PROCEDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun communique :

Le soumissionnaire ci-après est retenu pour la fourniture du matériel informatique au Crédit Foncier du Cameroun relatifs à l'Appel d'Offres dont la référence et l'objet sont repris en marge.

N° du lot	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Unique	ORTHO SERVICE SARL BP 35 248 Yaoundé, Tél : 242 01 56 62	Cent cinq millions neuf cent quatre-vingt-trois mille quatre cent trente-huit (105 983 438)	Trente (30) jours

Ce soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Patrimoine et des Archives, Service des Marchés et Approvisionnements, porte 202 du Crédit Foncier du Cameroun pour la suite de la procédure.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont invités à passer les retirer sous quinzaine, à compter de la date de parution du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront détruites.

YAOUNDE le 5 Octobre 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MISSI Jean Paul

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

**DECISION N° 000449/D/MINAT/2022 DU 13 OCTOBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF
À LA CONSTRUCTION DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE YAOUNDÉ 4.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités Publiques ;

Vu la loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le décret N°

2012/076 du 8 mars 2012 ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/030 du 23 janvier 2019 portant organisation du Ministère de l'Administration Territoriale ;

Vu la circulaire n°000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de

Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence n°00033/AONOPU/MINAT/CIPM/2022 du 15 septembre 2022 pour la construction de la Sous-Préfecture de Yaoundé IV;

Considérant l'offre formulée par le soumissionnaire CONCEPT ENGINEERING CAMEROON;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE

Article 1er. Il est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribué à l'entreprise CONCEPT ENGINEERING CAMEROON, Tél : 677 527 973, le Marché relatif à la construction de la Sous-Préfecture de Yaoundé 4, pour un montant de quatre-vingt-dix-huit millions, six cent quatre-vingt-neuf mille trois cent soixante-deux (98 689 362) francs CFA, TTC.

Article 2.-La prestation de référence sera exécutée dans un délai de huit (08) mois, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le démarrage des prestations.

Article 3.-La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. / -

YAOUNDE le 13 Octobre 2022

Le **MINISTRE**

ATANGA NJI PAUL

COMMUNE DE GAROUA 2E

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/DAONO/ CAGII /SG/ST/CIPM/2022 DU 11/10/2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN (01) BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE WANTOUMI (LOT 01) ET UN BLOC ADMINISTRATIF DE DEUX BUREAUX A L'ECOLE PUBLIQUE DE LA BENOUE LOT (LOT 02), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2ÈME, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
220 140

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2022, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua II lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un (01) blocs de deux salles de classe à l'Ecole Publique de Wantoumi (**lot 01**) et un bloc administratif de deux bureaux à l'Ecole Publique de la Bénoué (**lot 02**), dans la Commune d'Arrondissement de Garoua 2e, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- Travaux préparatoires / Terrassements ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-Elévations ;
- Charpente et couverture ;
- Menuiseries métalliques ;
- Électricité ;
- Peinture
- VRD

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels de l'opération à l'issue des études préalables sont de : **seize Millions (16 000 000) Francs CFA POUR LE (LOT 01)**, et **Neuf Millions (9 000 000) Francs CFA** pour le (**lot 02**).

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres consistent en **deux (02) lots** distincts.
Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offices sont financés par les fonds propres de la commune au titre de l'exercice 2022

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua 2eme dès Publication de l'avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Garoua 2eme, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de **Cinquante Mille (50 000) francs CFA**, payable à la recette municipale de Garoua 2eme.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont l'original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra par venir à la Commune d'Arrondissement de Garoua 2eme, au **plus tard le 08/11/2022 à 10 heures précises**.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/DAONO/CAG II/SG/ST/GIPM /2022 DU 11/10/ 2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF- AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE WANTOUMI (LOT 01) ET UN BLOC ADMINISTRATIF DE DEUX BUREAUX A L'ECOLE PUBLIQUE DE LA BENOUE (LOT 02), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2EME DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois** pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **2%** du montant prévisionnel par lot de **Trois Cent Vingt Milles (320 000 F CFA (lot 1)** et Cent Quatre-Vingt Milles (**180 000) F CFA (lot 02)** et établi par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (**30**) jours au-delà de la date de validité des Offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un Organisme Financier, agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant par lot de **Trois Cent Vingt Milles (320 000 F CFA (lot 1) et Cent Quatre-Vingt Milles (180 000) F CFA (lot 02)** valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des Offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel- d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de l'original de la caution de soumission délivrée par un Organisme Financier, agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des Offres techniques et financières aura lieu le **08/11/2022 à 11 heures au bureau de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics** auprès de la **Commune d'Arrondissement de Garoua 2eme**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou **s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier**.

14. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ere étape ; Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2e étape : Évaluation de l'offre technique des Offres administrativement conformes.
- 3e étape : Vérification des Offres financières des entreprises dont les Offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des Offres sont les suivants :

Principaux critères éliminatoires :

Pièces administratives

- Non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 h après l'ouverture des plis ;
- Absence de l'original de caution de soumission;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée.

Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;
- Note technique inférieur au seuil minimal requis (70%) soit 32 oui sur 45 possibles ;
- La déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'ayant pas abandonné de marché au cours de trois dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues ;
- Omission d'un corps d'état à la fois dans le Bordereau des Prix unitaires, le devis quantitatif et le sous détail des prix unitaires.

Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires.

Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (**oui/non**) suivant la grille d'évaluation établie sur **45 critères essentiels** jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur **3 critères** ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur **16 critères** ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur **8 critères** ;
- Méthodologie des travaux sur **12 critères** ;
- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **6 critères** ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu **70%** de **OUI** soit **32 oui** sur **45 possibles**, seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua 2eme.

GAROUA le 11 Octobre 2022

Le MAIRE

OUMAROU SANDA

COMMUNE DE MBANKOMO

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CMBO/SG/2022 POUR LES TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DE L'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE « OVENG-AZEM MBA-CHEFFERIE OSSA » DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le maire de la commune de Mbankomo, autorité Contractante ;

Vu la Constitution

La Loi N°2019 /024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics

Vu le Décret N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu l'arrêté N°000121/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de **Monsieur FOUDA FOUDA Pierre Junior** aux fonctions de Maire de la Commune de Mbankomo et de ses Adjoints ;

Considérant les nécessités de service

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des communes et Commune d'Arrondissement.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise **REFERENCE SARL BP 5115** Yaoundé, Téléphoné (+237) 677 586 770/655 033 304 est déclarée adjudicataire de la Lettre Commande relative aux travaux d'achèvement de l'ouverture de la piste agricole « **Oveng-Azem Mba-Chefferie Ossa** » dans la commune de Mbankomo, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné, aux conditions ci-après :

Montant de la Lettre Commande **22 998 555** (vingt-deux millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent cinquante-cinq) francs FCFA ;

Délai d'exécution **Trois (03) Mois**.

Article 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera/.

YAOUNDE le 17 Octobre 2022

Le MAIRE

FOUDA FOUDA Junior Pierre

COMMUNE DE GAROUA 2E

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/DAONO/ CAGII /SG/ST/CIPM /2022 DU 12/10/2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC D'HOSPITALISATION AU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE POUPOUMRE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2EME DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , FONDS PROPRES DE LA COMMUNE AU TITRE DE L'EXERCICE 2022
IMPUTATION
220 140

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2022, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua II lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un (01) bloc d'hospitalisation au Centre de Santé Intégré (CSI) de Poumpoumré, dans la Commune d'Arrondissement de Garoua 2ème, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :
Travaux préparatoires / Terrassements ;
Fondations ;
Maçonnerie-Elévations ;
Charpente et couverture ;
Menuiseries métalliques ;
Electricité ;
Peinture
VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Huit Millions (8 000 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres consistent en **un (01) lot.**

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les fonds propres de la commune au titre de l'exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **Commune d'Arrondissement de Garoua 2ème** dès Publication de l'avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Garoua 2ème, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable **dix Mille (10 000) francs CFA**, payable à la recette municipale de Garoua 2ème.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont l'original et **six (06) copies** marquées comme telles, devra par venir à la Commune d'Arrondissement de Garoua 2ème, au plus tard le **09 / 11/ 2022 à 10 heures précises**.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/DAONO/CAG II/SG/ST/CIPM /2022 DU 12/10/ 2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC D'HOSPITALISATION AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE POUPOUMRE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2ème DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **deux (02) mois**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel de **Cent soixante Milles (160 000) F CFA** et établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des Offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un Organisme Financier, agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Cent soixante Milles (160 000) F CFA** valables pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des Offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des Offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de l'original de la caution de soumission délivrée par un Organisme Financier, agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des Offres techniques et financières aura lieu le **09/11/2022 à 11 heures** au bureau de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Arrondissement de Garoua 2ème.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera en trois (03) étapes :

1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2ème étape : Évaluation de l'offre technique des Offres administrativement conformes.

3ème étape : Vérification des Offres financières des entreprises dont les Offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des Offres sont les suivants :

Principaux critères éliminatoires :

Pièces administratives '

- Non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 h après l'ouverture des plis ;
- Absence de l'original de caution de soumission
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée

Office technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;
- Note technique inférieur au seuil minimal requis (70%) soit 32 oui sur 45 possibles ;
- La déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'ayant pas abandonné de marché au cours de trois dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues ;
- Omission d'un corps d'état à la fois dans le Bordereau des Prix unitaires, le devis quantitatif et le sous détail des prix unitaires.

Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires.

Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 45 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur **3 critères** ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur **16 critères** ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur **8 critères** ;
- Méthodologie des travaux sur **12 critères** ;
- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **6 critères** ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI soit **32 oui sur 45 possibles**, seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Commune d'Arrondissement de Garoua 2ème**.

GAROUA le 11 Octobre 2022

Le MAIRE

OUMAROU SANDA

TRADEX S.A

AVIS APPEL D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 19 OCTOBRE 2022, RELATIF A LA FOURNITURE D'UNE SOLUTION VOIX ET DONNEES A TRADEX S.A.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La société TRADEX lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la sélection d'un opérateur qui se chargera de lui fournir une solution voix et données sur téléphones mobiles.

2. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué d'un lot unique. Les prestations consisteront en :
- La fourniture d'abonnements voix et/ou data aux lignes existantes de la flotte TRADEX ;
- La fourniture de nouvelles lignes à la demande de TRADEX ;
- La fourniture de terminaux téléphoniques pour chaque ligne de la flotte.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupements d'entreprises de droit camerounais détenant une licence d'opérateur de téléphonie mobile.

4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget de la société TRADEX des exercices 2022 et suivants.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès du **secrétariat de la Cellule des Marchés de TRADEX (CMA-TRADEX), sis à Douala BP : 1468.**

6. Acquisition du Dossier

Le retrait du dossier se fera auprès du **secrétariat de la Cellule des Marchés (CMA) de TRADEX** sur présentation d'un reçu de versement en espèces de la somme non remboursable de **75 000 F CFA (soixante-quinze mille francs)** dans le compte **N° 06800-33598800001-89, intitulé « Compte Spécial CAS ARMP », ouvert auprès d'une des douze (12) agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) suivantes : Yaoundé-Agence Centrale, Douala-Bonajo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua et Bertoua.**

Ce reçu devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction Générale de TRADEX S.A, Secrétariat de la CMA-TRADEX, **sis au 1077 Rue Christian Tobie KUOH à Bonajo-Douala, au plus tard le 11 novembre 2022 à 13 heures précises, heure locale.** Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :

**« A l'attention de Monsieur le Directeur Général de TRADEX :
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N°022/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 19 OCTOBRE 2022, RELATIF A LA FOURNITURE D'UNE SOLUTION VOIX
ET DONNEES A TRADEX S.A.**

CONFIDENTIEL

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet de l'offre, chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme habilité par le Ministre en charge des finances à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, d'un montant **d'un million cinq cent mille Francs CFA (1 500 000 F CFA)**.

Le délai de validité de cette caution est de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres susmentionnée.

9. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou les autorités administratives compétentes.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du DAO.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en une étape.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **11 novembre 2022**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX, à **14 heures précises**, heure locale.

Seuls les Soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

11. Critères d'évaluation

La durée d'exécution des prestations prévue par TRADEX S.A. pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres sera de trois (03) ans, avec des tranches conditionnelles d'un an.

1. 1. Evaluation des offres

Les offres seront évaluées par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX sur la base des critères suivants :

v Critères éliminatoires

1. Dossier administratif incomplet ;
2. Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après 48 heures accordées par la Commission Interne de Passation des Marchés ;
3. Fausse déclaration ;
4. Substitution ou falsification de pièces administratives ;
5. Prestations proposées par le Soumissionnaire non conformes aux Termes de Référence ;
6. Note technique inférieure à 70/100.

v Critères essentiels d'évaluation des offres techniques

N°	CRITERE	Notation maximale
1	Facturation du forfait principal voix	15
2	Forfait bonus voix	10
3	Forfait data inclus	20
4	Type de terminaux offerts et périodicité de renouvellement	25
5	SMS nationaux offerts	5
6	Appels internationaux, roaming entrant et sortant	10
7		

Numéros préférés inclus



5



8	Gestion du contrat et service après-vente	10
	Note Technique	100

12. Attribution

Le Marché objet du présent Appel d'Offres sera attribué au Soumissionnaire présentant la meilleure note technique.

13. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les informations complémentaires peuvent être obtenues aux heures ouvrables à la société TRADEX (courriel : cma@tradexsa.com).

Toute information sollicitée par un Soumissionnaire entraîne diffusion de la réponse à l'endroit de tous les postulants.

Réunion préparatoire

Afin de s'assurer que les Soumissionnaires appréhendent tous les contours des prestations à exécuter et le contexte dans lequel celle-ci s'inscrivent, TRADEX S.A. organise une réunion avec les entreprises ayant acquis le Dossier d'Appel d'Offres **le mardi 02 novembre 2022 à 10H00**, heure locale dans les bureaux de TRADEX S.A à Douala.

La réunion préparatoire aura pour objet de fournir des éclaircissements sur toute question, notamment d'ordre technique, qui pourrait être posée.

DOUALA le 17 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

IMPRIMERIE NATIONALE

004/C/IN/D/DA/SC/BMA/SM/2022 DU 18/10/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/IN/CIPM-SC/BMA/SM/22 DU 18 AOÛT 2022 POUR LA SOUSCRIPTION ANNUELLE DES POLICES D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE ET ASSURANCE MULTIRISQUES DES BÂTIMENTS ET MATÉRIEL D'EXPLOITATION EN DEUX (02) LOTS À L'IMPRIMERIE NATIONALE DU CAMEROUN.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur de l'Imprimerie Nationale, Maître d'Ouvrage dans le cadre de l'Appel d'Offres sus référencé, communique :

Conformément au Procès-Verbal n° 0002854 du 14 Octobre 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés, La Société d'Assurances **ATALANTIQUE ASSURANCES Cameroun-IARDT** BP : 3073 Douala Tél : 237 243 89 88 54/ 651 80 49 28 a été adjudicataire du lot 02 de l'Appel D'offres sus indiqué (**Assurance multirisques des bâtiments et matériels d'exploitation**) après examen des Offres et du rapport de la Sous-commission d'Analyse des Offres, par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Imprimerie Nationale, pour l'exécution des prestations, objet dudit lot.

SOCIÉTÉ	NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT FCFA TTC	DELAI D'EXÉCUTION
ATALANTIQUE ASSURANCES Cameroun-IARDT	ASSURANCE MULTIRISQUES DES BÂTIMENTS ET MATERIELS D'EXPLOITATION	Cinquante-quatre millions neuf-cent-soixante-seize mille trois-cent-vingt-trois (54 976 323)	Douze (12) mois fermes

La Société d'Assurances **ATALANTIQUE ASSURANCES Cameroun-IARDT** BP : 3073 Douala est invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, au Bureau des Marchés et des Achats de l'Imprimerie Nationale sis au Service Commercial, pour les modalités d'élaboration du projet de Marché y relatif.

YAOUNDE le 18 Octobre 2022

Le DIRECTEUR

NGUENANG SALOMON

COMMUNE DE MOUANKO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 010/AONO/C-MOUANKO/CIPM/2022 DU 26/09/2022 POUR LES TRAVAUX DE SUIVI ET CONTROLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL MUNICIPAL DE MOUANKO DANS LA COMMUNE DE MOUANKO - DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIMERE REGION DU LITTORAL : FINANCEMENT : FOND D'ÉQUIPEMENT INTERCOMMUNAL (FEICOM), EXERCICE 2022 ET PLUS

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but de développer ses infrastructures et pour l'amélioration des conditions de travail de son personnel communal, et surtout permettre un bon déroulement des travaux, le Maire de la Commune de MOUANKO lance pour le compte de sa Commune, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de suivi et contrôle technique de la construction de l'hôtel municipal de Mouanko dans la COMMUNE DE MOUANKO.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préliminaires ;
- Fondations
- Elévation
- Charpente couverture ;
- Menuiserie alu. Métallique et bois ;
- Enduit
- Plomberie sanitaire
- Electricité,
- Peinture ;
- Revêtements scelles
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **dix millions deux cents mille francs (10 200 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités techniques et financières.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par la Commune de Mouanko exercice 2022 et plus

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de MOUANKO.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de MOUANKO, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) FCFA** Payable à la recette municipale de MOUANKO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Mairie de MOUANKO sous pli fermé au plus tard le **25/10/2022 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 010 /AONO/C-MOUANKO/CIPM/2022 DU 26/09/2022

POUR LES TRAVAUX DE SUIVI ET CONTROLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL MUNICIPAL DE MOUANKO DANS LA COMMUNE DE MOUANKO. DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME REGION DU LITTORAL :

**. Financement : Budget d'Investissement Public
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de Onze (11) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage, même nombre de temps que les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de **(trois cents six mille : 306 000) Francs CFA** ; et valable pendant trente (60) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **25/10/2022** à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de passation des marchés de la Commune de MOUANKO, dans la salle de réunion de la Mairie de MOUANKO. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

Offre administrative

- L'absence d'une pièce administrative requise ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif dans un délai d'au plus de 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée.L'absence de la caution de soumission.
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier au cours des trois (03) dernières années (2021,2020,2019)
- Note de l'offre technique inférieure à **20 sur 27** sous critères équivalent à **74%**.
- Offre financière incomplète ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU.

Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Le personnel d'encadrement (10 rubriques)
- La disponibilité du matériel (05 rubriques)
- La Situation Financière et les références de l'entreprise (03 rubriques)
- L'organisation et la compréhension du projet (06 rubriques)
- La présentation des offres (03 rubriques)

Le non-respect d'au moins 20/27 rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de MOUANKO, Téléphone 679 530 706.

-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

MOUANKO le 26 Septembre 2022

Le MAIRE

EBWEA PIERRE HONORÉ

COMMUNE DE GAROUA 2E

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/DAONO/CAGII/SG/ST/CIPM /2022 DU 12/10/2022
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE TRANSFORMATION D'UN FORAGE EN
UNE MINI-ADDUCTION D'EAU POTABLE A ENERGIESOLAIRE A MARCHÉ DE
TAKASKO, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2ÈME DEPARTEMENT DE LA
BENOUE, REGION DU NORD**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , FONDS PROPRES DE LA COMMUNE AU TITRE DE L'EXERCICE 2022
IMPUTATION
220 150

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public au titre de l'exercice 2022, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua II, l'Autorité Contractante (AQ, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de transformation d'un forage en une mini-adduction d'eau potable a énergie solaire au marché de Takasko, dans la Commune d'Arrondissement de Garoua 2ème Département de la Bénoué, Région du Nord

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Dossier d'Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre des Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

Etudes et reconnaissance du site

Mobilisation et installation

Analyse essaie de pompage et développement

Tuyauterie (distribution et refoulement)

Fourniture et pose pompe solaire

Fourniture et pose générateur solaire

Superstructure

Formation et pérennisation de l'ouvrage.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel desdits travaux à l'issue de l'étude préalable est de : **Huit Millions (8 000 000) F CFA**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres consistent en **un (01) lot**

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des Travaux d'adduction d'eau et équipements collectifs et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par les fonds propres de la commune au titre de l'Exercice 2022

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua 2ème

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Vingt Mille (20 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Garoua 2ème

9. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra parvenir au plus tard le **09/11/2022, à 10 heures** précises auprès du secrétariat de la Commune d'Arrondissement de Garoua 2ème.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/DAONO/CAGII/SG/ST/CIPM/2022 DU 12/10/2022 LANCE
EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE
TRANSFORMATION D'UN FORAGE EN UNE MINI-ADDITION
ENERGIE SOXAIRE AU MARCHÉ DE TAKASKO, DANS LACOMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA
2ème, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Les délais maximums prévus par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Avis de consultation est de **deux (02) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel sont de : **Cent soixante Mille (160 000) F CFA**, établies par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce N° 12 du Dossier d'Appel d'Offres et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par un Organisme Financier agréé par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO d'un montant de : **Cent Soixante Mille (160 000) F CFA**, valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par les services émetteurs compétents. Elles devront obligatoirement être datées de moins de **trois (03) mois** et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis qui se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **09/11/2022 à 11 heures** dans le bureau de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Garoua 2ème.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Pièces administratives

- Non- conformité d'une pièce-du dossier administratif 48 h après l'ouverture des plis ;
- Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des Offres ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée

Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis **(70%) (soit 31 oui sur 44)** ;
- La déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'ayant pas abandonné de marché au Cours de trois dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.
- Omission d'un corps d'état à la fois dans le Bordereau des Prix unitaires, le devis quantitatif et le sous détail des prix unitaires.

Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires.

Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation; établie sur **44 critères essentiels** jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur **3 critères** ;
- Expérience du personnel de l'entreprise sur **16 critères** ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur **8 critères** ,
- Méthodologie des travaux sur **12 critères** ;
- Références et capacité de préformance de l'entreprise sur **5 critères** ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu **70% de OUI (soit 31 oui sur 44)** au moins seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur offre financière analysée.

procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua- II. Autorité Contractant (AC) attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres, à moins que le soumissionnaire en question ait un contentieux en cours pour, mauvaise exécution des travaux antérieurs.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires relatifs au présent Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat du maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua II.

GAROUA le 12 Octobre 2022

Le MAIRE

OUMAROU SANDA

COMMUNE DE MBANKOMO

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/DMAK/CMBO/CIPM/2022 POUR LES TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DE L'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE « OVENG-AZEM MBA-CHEFFERIE OSSA » DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mbankomo, autorité Contractante, Communique :
Par Décisions N° /D/CMBMO/SG/SEF/2022 du et Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné, le résultat de la consultation se présente ainsi qu'il suit :

Désignation du projet	Entreprises	Montant Corrigé de l'Offre TTC (F CFA)	Délai (Mois)
Route : Travaux d'achèvement de l'ouverture de la piste agricole « Oveng-Azem Mba-Chefferie Ossa » dans la Commune de Mbankomo.	REFERENCE SARL	22 998 555	03 mois

L'Entreprise adjudicataire ci-dessus citée est invitée à se présenter à la Commune de Mbankomo pour la souscription des projets de Lettres Commandes.

MBANKOMO le 17 Octobre 2022

Le MAIRE

FOUDA FOU DA Junior Pierre

IMPRIMERIE NATIONALE

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/IN/CIPM-SC/BMA/SM/22 DU 18 AOÛT 2022 POUR LA SOUSCRIPTION ANNUELLE DES POLICES D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE ET ASSURANCE MULTIRISQUES DES BÂTIMENTS ET MATÉRIEL D'EXPLOITATION EN DEUX (02) LOTS À L'IMPRIMERIE NATIONALE DU CAMEROUN.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Directeur de l'Imprimerie Nationale, Maître d'Ouvrage dans le cadre de l'Appel d'Offres sus référencé, communique :

Conformément au Procès-Verbal n° 0002854 du 14 Octobre 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés, La Compagnie d'Assurances et de Réassurances **ZENITHE INSURANCE S.A**

BP : 1540 Douala Tél : 233-43-41-32/FAX : 233-43-41-33 a été adjudicataire du **lot 01** de l'Appel D'offres sus indiqué (**Assurance Responsabilité Civile chef d'Entreprise**) après examen des Offres et du rapport de la Sous-commission d'Analyse des Offres, par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Imprimerie Nationale, pour l'exécution des prestations, objet dudit lot.

SOCIÉTÉ	NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT FCFA TTC	DELAI D'EXÉCUTION
ZENITHE INSURANCE S.A	ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE	Douze millions cinq-cent-quatre-vingt-douze mille huit-cents (12 592 800)	Douze (12) mois fermes
	Responsabilité civile exploitation		
	Responsabilité civile après livraison		

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances **ZENITHE INSURANCE S.A BP : 1540 Douala** est invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, au Bureau des Marchés et des Achats de l'Imprimerie Nationale sis au Service Commercial, pour les modalités d'élaboration du projet de Lettre-commande y relative.

YAOUNDE le 18 Octobre 2022

Le **DIRECTEUR**

NGUENANG SALOMON

CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

DECISION N°3280/2022/DG/DAG/SDPA/SM DU 05 OCTOBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN (PROCEDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

Vu la Constitution

Vu la Loi n° 99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public et parapublic ;

Vu la Loi 2017/011 du 12/07/2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu le Décret n°77/140 du 13 mai 1977 portant création et organisation du CFC, modifié et complété par le Décret n° 81/236 du 17 juin 1981 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/084 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur **MISSI Jean-Paul M à N** au poste de Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun ;

Vu le Décret n° 2012/085 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur **TJONOG Jean-Calvin** au poste de Directeur Général Adjoint du Crédit Foncier du Cameroun ;

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°01/AONO/CFC/CIPM/2022 du 21 AVRIL 2022 relatif aux travaux de réhabilitation de l'immeuble SCI du Palais à Douala pour le compte du Crédit Foncier du Cameroun.

DECIDE

Article 1^{er} : Le marché consécutif à l'Appel d'Offres National Ouvert n°04/AONO/CFC/CIPM/2022 du 21 AVRIL 2022 relatif à la fourniture du matériel informatique au Crédit Foncier du Cameroun est attribué à l'entreprise ci-après :

N° du lot	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Unique	ORTHO SERVICE SARL BP 35 248 Yaoundé, Tél : 242 01 56 62	Cent cinq millions neuf cent quatre-vingt-trois mille quatre cent trente-huit (105 983 438)	Trente (30) jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

TRADEX S.A

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°023/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 18 OCTOBRE 2022, RELATIF AUX PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES GROUPES ELECTROGENES DE TRADEX S.A.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

TRADEX S.A. lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le choix d'une entreprise devant exécuter les prestations de maintenance des groupes électrogènes de ses sites.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont constituées de deux lots :

- **Lot N°1 : Groupes électrogènes des sites du District CENTRE-SUD-EST (DCSE) ;**
- **Lot N°2 : Groupes électrogènes des sites des Districts LITTORAL-OUEST (DLW) et NORD - ADAMAOUA (DNA).**

Les prestations y relatives portent sur :

- La réalisation des opérations d'entretien préventif sur les groupes électrogènes, les inverseurs et les parafoudres dans les stations-service, les bureaux et les magasins de TRADEX ;
- Les interventions à la suite de pannes, défauts ou dysfonctionnements, pour réparations et remise en marche des groupes électrogènes, des inverseurs et les parafoudres.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupements d'entreprises de droit camerounais, spécialisés dans la maintenance des groupes électrogènes, et jouissant d'une expérience avérée dans le domaine de l'électricité.

4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par les budgets de TRADEX S.A. des exercices 2022, 2023 et 2024.

5. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès du **secrétariat de la Cellule des Marchés de TRADEX S.A.(CMA-TRADEX), sis à Douala BP. 1468.**

6. Acquisition du Dossier

Le retrait du dossier se fera auprès dudit secrétariat, sur présentation d'un reçu de versement en espèces d'une somme non remboursable de **cinquante mille francs CFA (50 000 F CFA)**, payable dans le compte N° **06800-33598800001-89**, intitulé « **Compte Spécial CAS ARMP** », ouvert auprès d'une des douze (12) agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) suivantes : Yaoundé-Agence Centrale, Douala-Bonanjo, Buea, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua et Bertoua.

Ce reçu devra identifier l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction Générale de TRADEX S.A., Secrétariat de la CMA-TRADEX, sis à la rue **Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala**, au plus tard **le jeudi 03 novembre 2022 à 13 heures précises, heure locale**. Les offres déposées contre récépissés devront porter la mention suivante :

**« A l'attention de Monsieur le Directeur Général de TRADEX :
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°023/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 18 OCTOBRE 2022, RELATIF AUX PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES
GROUPES ELECTROGENES DE TRADEX S.A.
CONFIDENTIEL
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

8. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet de l'offre, chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme habilité par le Ministre en charge des finances à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, d'un montant de **600.000 FCFA (Six cent mille FCFA) par lot**.

Le délai de validité de cette caution est de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres susmentionnée.

9. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou les autorités administratives compétentes.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en une étape.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **jeudi 03 novembre 2022**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX, à **15 heures précises**, heure locale.

Seuls les Soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

11. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX S.A., sur la base des critères suivants :

1. Critères éliminatoires

1. Dossier administratif incomplet ;
2. Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après 48 heures accordées par la Commission Interne de Passation des Marchés ;
3. Absence d'un prix unitaire quantifié ;
 1. Fausses déclarations ;
 2. Substitution ou falsification de pièces administratives ;
 3. Prestations proposées par le Soumissionnaire non-conformes aux spécifications techniques visées dans les Termes De Référence ;
 4. Non-respect d'au **moins sept (07) des dix (10) sous critères** essentiels de l'évaluation de l'offre technique visés ci-dessous.

2. Critères essentiels d'évaluation des offres techniques (Mode d'évaluation binaire : Oui/Non)

1. Expérience du Soumissionnaire dans la réalisation des prestations similaires (**un sous-critère**) ;
2. Chiffre d'affaires cumulé du Soumissionnaire dans la réalisation des prestations similaires (**un sous-critère**) ;
3. Qualifications et références du personnel technique clé que le Soumissionnaire se propose d'affecter à la mission (**trois sous-critères**) ;
4. Méthodologie & Planning (**deux sous-critères**) ; et
5. Matériel et équipements (**trois sous-critères**).

12. Attribution

Le Marché objet du présent Appel d'Offres sera attribué pour chacun des lots au Soumissionnaire présentant l'offre la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises, résultant des critères dits éliminatoires ou de ceux essentiels.

13. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les informations complémentaires peuvent être obtenues aux heures ouvrables à TRADEX S.A.(courriel : cma@tradex.cm)
Toute information sollicitée par un Soumissionnaire entraîne diffusion de la réponse à l'endroit de tous les postulants.

Réunion préparatoire

Afin de s'assurer que les Soumissionnaires comprennent tous les contours des prestations à exécuter et le contexte dans lequel celles-ci s'inscrivent, TRADEX organise une réunion avec les entreprises ayant acquis le Dossier d'Appel d'Offres **le 25 octobre 2022 à 10h, heure locale.**

La réunion préparatoire aura pour objet de fournir des éclaircissements sur toute question, notamment d'ordre technique, qui pourrait être posée.

Il est demandé aux Soumissionnaires d'adresser toute question par écrit, de façon qu'elle parvienne au Maître d'Ouvrage au **plus tard trois (03) jours** avant la réunion préparatoire.

A l'issue de la réunion, un compte rendu de cette réunion comportant notamment les questions posées et les réponses données, sera transmis à tous ceux qui ont acheté le Dossier d'Appel d'Offres.

DOUALA le 17 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

COMMUNE D'OKOLA

DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/CO/JO3.04/CIPM/2022 DU 17 OCTOBRE 2022, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONCON DE ROUTE BITUME : OBACK – OKOLA – EKEKAM DU PK 0+000 AU PK 25+000 (25,00KM) DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE PROGRAMME ANNUEL 2022.

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La Demande de Cotation porte sur l'exécution des travaux de cantonnement **sur le tronçon de route bitumée : Oback – Okola – Ekekam du PK 0+000 au PK 25+000 (25,00km) dans la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre.**

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- L'installation de chantier ;
- Le désherbage ou débroussaillage des abords de la route ;
- L'élagage ou abattage éventuel d'arbres et/ou d'arbustes ;
- Le curage des ouvrages hydrauliques existants ;
- Le curage des fossés et exutoire ;
- Le dégagement en amont et en aval des ouvrages d'art et les sections de lit du cours d'eau ;
- La restauration des gardes corps ;
- Restauration des panneaux de signalisation et de sécurisation.

3. Allotissement

Les travaux sont repartis en un (01) lot unique suivant les tronçons ci - après :

N° de lots	Département	Commune	Type d'intervention	Budget Prévisionnel TTC (FCFA)	Délais (mois)
Lot unique	Lekie	Okola	cantonnement sur le tronçon de route bitumé : Oback – Okola – Ekekam du PK 0+000 au PK 25+000 (25,00km)	15 000 000	12

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais.

5. Financement

Les travaux objet de la présente Demande de Cotation sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, à travers la ligne Fonds Routier exercices 2022 et suivants. Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans la présente Demande de Cotation est de : **quinze millions (15 000 000) FCFA Toutes Taxes Comprises.**

6. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée auprès des Services du Maître d'Ouvrage à la Commune d'Okola, situé à Okola.

7. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Commune d'Okola, située à Okola, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA**, délivrée par la mairie d'Okola.
Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en **sept (07) exemplaires**, dont **un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir dans les services des Marchés Publics de la Commune d'Okola, située à Okola au plus tard le **14 novembre 2022 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« **DEMANDE DE COTATION**

N° 002/DC/CO/JO3.04/CIPM/2022 DU 17 OCTOBRE 2022, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONCON DE ROUTE BITUMEE : OBACK – OKOLA – EKEKAM DU PK 0+000 AU PK 25+000 (25,00KM) DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.

A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de douze (12) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Les quantités de la tâche désherbage ou débroussaillage des abords de la route sont multipliées par deux, en vue de permettre l'exécution de cette tâche en deux passes espacées de 6 mois. Chaque passe doit être déclenchée par un ordre de service du Maître d'ouvrage

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission, établi selon le modèle indiqué dans la Demande de Cotation, par un établissement bancaire de premier rang, agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à :

N° du lot	Montant de la caution en FCFA
Unique	300 000 (trois cent mille)

Sous peine de rejet, la caution de soumission devra impérativement être produite en original datant de moins de trois (03) mois. La caution de soumission sera libérée d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, la caution de soumission sera libérée après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre fin...
Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date initiale de dépôt des offres ou av...
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamme...
des modèles des pièces de la Demande de Cotation, entraînera le rejet simple de l'offre.

12. Ouverture des Plis

- L'ouverture des offres administrative, technique et financière aura lieu le **14 novembre 2022 à 12 heures**, par la Commission
- Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (n
- La Commission de passation des marchés établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) **Absence de la caution de soumission ;**
- b) **Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;**
- c) **Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;**
- d) **Offre Technique incomplète pour absence de :**
L'attestation de visite des lieux et du rapport de visite de lieux ;
La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
- e) **Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le sous détail ;**
- f) **Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :**

Une soumission ;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière

Le détail quantitatif et estimatif (DQE) paraphé, daté et signé

Le sous-détail des prix unitaires paraphé, daté et signé

- g) **N'avoir pas obtenu au moins un total de 07 critères sur l'ensemble des 10 à l'issue de la notation des critères techniques ;**

Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des dix (10) critères essentiels ci-après :

- a. Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur **cinq (05)** critères ;
- b. Le Matériel de chantier à mobiliser sur **trois (03)** critères ;
- c. Références de l'Entreprise sur **deux (02)** critères.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs,

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date li

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par téléphone à la Commission

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

COMMUNIQUE N° 000046/C/MINAT/2022 DU 13 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION EN PROCÉDURE D'URGENCE N°00036/ACDCPU/MINAT/CIPM/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022 LANCÉ POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) GROUPES ÉLECTROGÈNES EN DEUX (02) LOTS AU PROFIT DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Administration Territoriale communique :

Les entreprises ci-après désignées, soumissionnaires à l'Avis de Consultation sus-visé sont, après délibération de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de l'Administration Territoriale, déclarées adjudicataires des Lettre-Commande relatives audit Avis d'Appel d'Offres.

Il s'agit de :

N°	PROJETS	ADJUDICATAIRES	MONTANTS F CFA T.T.C	DELAIS DES PRESTATIONS
1	LOT 1 : Fourniture de cinq (05) groupes électrogènes au profit des Autorités Administratives	ETS KOUNTCHE SERVICES ; B.P : 11 761 ; Tél. 695 07 41 82 // 675 05 53 50	Vingt-neuf millions huit cent trois mille cinq cent cinquante-six (29 803 556)	Quarante-cinq (45) jours
2	LOT2 : Fourniture d'un (01) groupe électrogène au profit de la Préfecture de Kumba.	ETS PROLAND : Tél. 697 33 33 32	Treize millions huit cent cinquante mille (13 850 000)	Quarante-cinq (45) jours

Les entreprises susvisées sont par conséquent invitées à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Ressources Financières et Matérielles du Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2^{ème} étage, porte 214, tél.222.22.66.01, pour les formalités d'élaboration des contrats y afférents.

Le présent Communiqué portant publication des résultats, tient lieu de mainlevée de la caution de soumission./-

YAOUNDE le 13 Octobre 2022

Le **MINISTRE**

ATANGA NJI PAUL

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS REF : 00354/PADESCE/UCP/CG/SPMYAOUNDÉ, LE 17 OCTOBRE 2022
LE COORDONNATEUR GÉNÉRAL À MADAME/MONSIEUR LE DIRECTEUR DE : CAMIBP. 1740 -
YAOUNDÉ - CAMEROUNTEL (237) 222 30 20 88 ; FAX (237) 222 30 30 10 YAO TRADING BP 590 YAOUNDE -
CAMEROUNTEL : (237) 693 23 26 98 TRACTAFRIC MOTORS BP. 4017 - DOUALA - CAMEROUNTEL (237)
233 37 90 83 ; FAX (237) 233 37 31 87 SOCADABP. 841 - YAOUNDE - CAMEROUNTEL (237) 222 30 41 88 ;
FAX (237) 222 39 49 94 YAO PHARMTEL : (237) 677 60 04 07 EMAIL :
SECRETARY@YAOPHARMACEUTICALS.COM SUMOCABP. 7028 - YAOUNDE - CAMEROUNTEL (237) 222
30 28 06 ; FAX (237) 222 30 29 99 22 15 13 /CENTRAL MOTORS CAMEROUNTEL : 693 13 59 93/675 73 99
02 KYA MOTORSTEL : 694 01 91 11/233 65 65 66

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Demande de Cotations restreinte DCR N°019/DCR/PADESCE/UCP/CG/CIPM/SPM/10-2022 relative à l'Acquisition du matériel roulant notamment Trois (03) pick-up et une (01) station wagon à l'unité de coordination du PADESCE.

2. Participation et origine

Madame/Monsieur,

J'ai l'honneur de solliciter, par la présente, votre proposition la plus avantageuse, pour « l'Acquisition du matériel roulant notamment Trois (03) pick-up et une (01) station wagon à l'unité de coordination du Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi (PADESCE) ».

3. Financement

Le financement relatif à ce marché est assuré par le crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA).

4. Remises des offres

Vous trouverez ci-joint dans le dossier de consultations, le bordereau descriptif quantitatif de ces prestations, que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me le retourner avec l'ensemble des pièces demandées, au plus tard le 03 novembre 2022 à 11 heures, sous enveloppe cachetée, portant la mention:

« DEMANDE DE COTATIONS N°019/DCR/PADESCE/UCP/CG/CIPM/SPM/08-2022 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL ROULANT NOTAMMENT TROIS (03) PICK-UP ET UNE (01) STATION WAGON A L'UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI (PADESCE).

A N'OUVRIR QU'EN SALLE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES »

à l'adresse suivante : Unité Gestion du PADESCE, sise à NKOL-ETON derrière Lycée Technique CHARLES ATANGANA, Rue face entrée principale de l'Ecole Catholique Saint Vincent Palotti de Nlongkak, Téléphone : (237) 699 82 14 90, E-mail : cinesmben@yahoo.fr

5. Ouverture des Plis

L'ouverture publique des offres est prévue le même jour à 12 h précises dans la Salle des réunions du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent être présents à l'ouverture.

Votre offre devra être chiffrée hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnée du modèle de lettre de marché signé qui constituera le contrat au cas où votre offre serait retenue.

6. Durée Validité des Offres

Le délai de Validité des Offres est de 45 jours à compter de la date d'ouverture des plis.

7. Renseignements Complémentaires

Le soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait à l'exigence d'expérience ci-après :

Avoir réalisé au moins trois (03) prestations de fournitures similaires d'un montant cumulé de 100 000 000 FCFA TTC) en tant que prestataire principal au cours des trois (03) dernières années (2019-2021) et indiquer les noms des Administrations acheteuses.

N.B : - joindre les copies des contrats (première page et page de signature) et les attestations des services faits y relatifs.

Ces services concernent l'Unité de Gestion du PADESCE.

Dès la date de notification de l'Ordre de Service de Démarrage, le délai de commencement des prestations ne pourra pas être supérieur à dix (10) jours. Le délai d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours.

Les offres non conformes aux prescriptions de la présente Demande de Cotations seront rejetées.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes cordiales salutations.

YAOUNDE le 17 Octobre 2022

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

BAYIHA PAULETTE MARCELINE

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS RÉF N° _____ PADESCE/UCP/CG/SPM/10-2022 YAOUNDÉ,
LELE COORDONNATEUR GÉNÉRAL À MADAME/MONSIEUR LE DIRECTEUR DE : CANOPY CAMEROUN
SARL TEL : 222 21 81 71/242 98 93 83 MAGUY SAMA SOLAIRE PV TEL : 652 21 49 47/699 36 42 13 GROUPE
NKAH ENGINEERING SARL TEL : 676 61 11 42 KL SOLAR SOLUTIONS TEL : 694 80 25 41/673 93 60
91 WILMO SOLAR B.P : 6000 YAOUNDE TEL : 697 82 87 12 TAGUS DRONE SARL TEL : 693 70 03 30/671 49
11 25

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Demande de Cotations restreinte DCR N°012/DCR/PADESCE/UCP/CG/CIPM/SPM/10-2022 relative à l'acquisition et l'installation des équipements pour la fourniture de l'énergie solaire à l'unité de coordination du PADESCE.

2. Participation et origine

Monsieur/Madame,

J'ai l'honneur de solliciter, par la présente, votre proposition la plus avantageuse, pour « l'acquisition et l'installation des équipements pour la fourniture de l'énergie solaire à l'unité de coordination du Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi (PADESCE) ».

3. Financement

Le financement relatif à ce marché est assuré par le crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA).

4. Remises des offres

Vous trouverez ci-joint dans le dossier de consultations, le bordereau descriptif quantitatif de ces prestations, que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me le retourner avec l'ensemble des pièces demandées, au plus tard le 03 novembre 2022 à 11 heures, sous enveloppe cachetée, portant la mention:

« DEMANDE DE COTATIONS N°012/DCR/PADESCE/UCP/CG/CIPM/SPM/10-2022 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS POUR LA FOURNITURE DE L'ÉNERGIE SOLAIRE A L'UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI (PADESCE). »

A N'OUVRIR QU'EN SALLE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES »

à l'adresse suivante : Unité Gestion du PADESCE, sise à NKOL-ETON derrière Lycée Technique CHARLES ATANGANA, Rue face entrée principale de l'Ecole Catholique Saint Vincent Palotti de Nlongkak, Téléphone : (237) 699 82 14 90, E-mail : cinesmben@yahoo.fr

5. Ouverture des Plis

L'ouverture publique des offres est prévue le même jour à 12 h précises dans la Salle des réunions du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent être présents à l'ouverture.

Votre offre devra être chiffrée hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnée du modèle de lettre de marché signé qui constituera le contrat au cas où votre offre serait retenue.

6. Durée Validité des Offres

Le délai de Validité des Offres est de 45 jours à compter de la date d'ouverture des plis.

7. Renseignements Complémentaires

Le soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait à l'exigence d'expérience ci-après :

Avoir réalisé au moins trois (03) prestations de fournitures similaires d'un montant cumulé de 10 000 000 FCFA TTC) en tant que prestataire principal au cours des trois (03) dernières années (2019-2021) et indiquer les noms des Administrations acheteuses.

N.B : - joindre les copies des contrats (première page et page de signature) et les attestations des services faits y relatifs.

Ces services concernent l'Unité de Gestion du PADESCE.

Dès la date de notification de l'Ordre de Service de Démarrage, le délai de commencement des prestations ne pourra pas être supérieur à dix (10) jours. Le délai d'exécution est de soixante (60) jours.

Les offres non conformes aux prescriptions de la présente Demande de Cotations seront rejetées.

Veillez agréer, Monsieur, Madame, l'expression de mes cordiales salutations.

YAOUNDE le 17 Octobre 2022

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

BAYIHA PAULETTE MARCELINE

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°034/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 002/DC/CUD/CIPM/2022 DU 12 SEPTEMBRE 2022 RELATIVE A L'ACQUISITION DES LICENCES LOGISTIQUES POUR L'ELABORATION D'UNE PLATE-FORME DECISIONNELLE A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA, FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°028/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 du **14/10/2022** , déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis de Consultation susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	EMICO INFORMATIQUE BP. : 15067 Douala	48 189 223 (Quarante-huit millions cent quatre-vingt-neuf mille deux cent vingt-trois)	01

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous -Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 5^{ème} étage de l'immeuble SCI-Bonanjo situé à l'angle du 1049 de la rue Pasteur à Bonanjo, BP 43 Douala-Cameroun ; Tél :(237)233 421 509/Fax :(237)233 426 950

dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 14 Octobre 2022

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

COMMUNIQUE N° 000043 /C/MINAT/2022 DU 13 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°00031/AONOPU/MINAT/CIPM/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022 RELATIF À L'ÉQUIPEMENT DE QUATRE SOUS-PRÉFECTURES ET D'UNE (01) RÉSIDENCE DE PRÉFET.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Administration Territoriale communique :

Les entreprises ci-après désignées, soumissionnaires à l'Avis d'Appel d'Offres sus-visé sont, après délibération de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de l'Administration Territoriale, déclarées adjudicataires des Lettres-Commandes relatives audit Avis d'Appel d'Offres.

Il s'agit de :

N°	PROJETS	ADJUDICATAIRES	MONTANTS F CFA T.T.C	DELAIS DE CONSTRUCTION
1	Lot n° 1 : Equipement de la Sous-Préfecture d'EFOULAN	ETS CODEX INNOVATIONS Tél : 699 54 34 83	Quatorze millions, six cent quatre-vingt-dix-sept mille, cinq cent soixante-trois (14 697 563)	Deux (02) mois
2	Lot n° 2 : Equipement de la Sous-Préfecture de KON- YAMBETTA	ETS L'ORCHIDEE Tél : 699 83 17 63	Quatorze millions huit cent quarante-six mille, six cent vingt-cinq (14 846 625)	Deux (02) mois
3	Lot n°3 : Equipement de la Sous-Préfecture de SANTA	ETS DENCO SECURITY Tél : 677 00 77 89	quatorze millions quatre cent quatre-vingt-huit mille huit cent soixante-quinze (14 488 875)	Deux (02) mois
4	Lot n° 4 : Equipement de la Sous-Préfecture NGOUMOU	ETS SAWABA Tél : 677 33 98 24	Quatorze millions, sept cent vingt-sept mille, trois cent soixante-quinze (14 727 375)	Deux (02) mois
5	Lot n° 5 : Equipement de la Résidence du Préfet du Département de la MEFOU-et-AFAMBA à MFOU	ETS DELFKA, Tél : 679 10 98 68	Quatorze millions cinq cent trois mille cent quatre-vingt-cinq (14 503 185)	Deux (02) mois

Les entreprises susvisées sont par conséquent invitées à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Ressources Financières et Matérielles du Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2^{ème} étage, porte 214, tél.222.22.66.01, pour les formalités d'élaboration Lettres-Commandes y afférentes.

Le présent Communiqué portant publication des résultats, tient lieu de mainlevée de la caution de soumission./-

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

APPEL À CANDIDATURES N°137/AC/DG/BUF/DSPI/DAP/DAPD/SDAF/SPIS/ CAMTEL DU 17/10/2022 POUR L'OUVERTURE DU PARTENARIAT SUR LE DEVELOPPEMENT ET L'EXPLOITATION DU RESEAU FTTH DE CAMTEL PAR LES SOCIETES LOCALES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

La principale mission de ce partenariat est la saturation de l'ensemble des ports existants au 31 Décembre 2023 en permettant aux opérateurs partenaires d'avoir droit d'usage partiellement exclusif sur les lignes FTTH (Fiber to the Home) d'un immeuble.

2. Objet

Le **Directeur Général de Camtel**, Opérateur historique au Cameroun lance un appel à candidatures pour l'ouverture du partenariat sur le développement et l'exploitation de son réseau FTTH par les sociétés locales.

3. Consistance des prestations

Le présent appel à candidatures est national et s'adresse à toutes les sociétés ayant des compétences avérées dans le domaine concerné, disposant des références établies et justifiant des capacités administratives, Techniques et financières requises pour les prestations à réaliser.

Le réseau FTTH de la CAMTEL pour les besoins de cet Avis est divisé en LOTS dont le prestataire devrait manifester son choix. Le prestataire est libre de choisir plus d'un (1) LOT à condition qu'il remplisse les conditions liées à la capacité de fournir les services requis.

VILLE DE YAOUNDE

LOT 1	BASTOS, MBALLA 2, DRAGAGE, EMANA, OLEMBE, NKOLMBONG, FEBE, MBANKOLO, NLONGKAK, HIPPODROME, YDE CENTRE ADMINISTRATIF, ELIG ESSONO, POSTE CENTRALE, LAC, MARCHÉ CENTRAL, NTOUNGOU, MBANKOMO
LOT 2	TSINGA, EFOULAN, MVOLYE, NGOA EKELLE, NSIMEYONG, OBILI, MELEN, NKOLBISSON, OYOMABANG, LBOUDI, MELEN, ETOUG EBE, CITE VERTE, MESSA, MADAGASCAR, OBALA.
LOT 3	BIYEM ASSI, MENDONG, SIMBOCK, DAMASE, NKOLBIKOGO, AHALA, AFANOYOA, NSAM, OBOBOGO, MEYO, MFOU.
LOT 4	NKOMO, BITENG, MVAN, MESSAMENDONGO, EKOUMDOM, ODZA, NSIMALEN, NKOLNDA, EKIE, AWAE, KODENGUI, NSIMALEN, NGOUMOU.
LOT 5	ESSOS, OMNISPORT, NGOUSSO, QUARTIER FOUDA, MVOG ADA, ESSOMBA, SANTA BARBARA, ELEVEUR, SOA, MIMBOMAN, NKOABANG MBALMAYO

VILLE DE DOUALA

LOT 1	BONANJO, AKWA, BESSENGUE, BONADIBONG, PORT DOUALA, YOUPWE, NDOGSIMBI, MBOPPI, YABASSI.
--------------	--

LOT 2	BALI, BONAPRISO, NEW BELL, NDOGPASSI, VILLAGE, YASSA, NKOLBONG, NYALLA, DAKAR, EDEA.
LOT 3	AKWA-NORD, DEIDO, BONABERI, BONABAPE, BONAMATOUMBE, BONAMIKANO, BONASSAMA, BONENDALE, NDOBO, NGWELLE, DIBOMBARI.
LOT 4	MAKEPE, BEEDI, CITE DES PALMIERS, PK8, LOGBABA, MAGZI, BASSA, BEPANDA, CITE SIC, NDOGBONG, BASSA, NKONGSAMBA.
LOT 5	BONAMOUSSADI, KOTTO, BANGUE, LOGPOM, LOGBESSOU, PK10, PK11, PK12, PK13, POUMA.

4. Participation et origine

Les opérateurs partenaires peuvent soit candidater pour les opérations d'installations et de maintenances, soit pour les opérations de revente des capacités ou encore pour les deux, mais de préférences pour les deux. Ainsi, les opérateurs partenaires optant pour les opérations d'installations devront être munis de leur agrément telle que prévus par la loi N° 2010/013 du 21 Décembre 2010 régissant les communications électroniques et par l'Arrêté N° 00000005/MINPOSTEL du 24 Avril 2017 ;

Les opérateurs partenaires qui veulent postuler pour les opérations de reventes des capacités devront être munis d'une licence d'exploitation de première catégorie telle que définit par l'article 40 du Décret N° 2017/2580/PM du 6 Avril 2017. Les candidats devront déposer ou faire déposer leurs dossiers de candidature au Siège CAMTEL à Yaoundé contenant les pièces requises ci-dessous :

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais, devront être déposés à la direction des approvisionnements et du patrimoine, sous-direction des approvisionnements du business unit fixe sise au 9^{ème} étage, porte 905, BP : 1571 Yaoundé, tel. (237) 222-23-40-65, (237a 222-23-70-53 – fax : (237) 222-23-03-03 au plus tard le vendredi 11 novembre 2022 à 12h, heure locale.

Le dossier sera présenté dans une (01) enveloppe unique portant impérativement la seule et unique mention suivante :
« APPEL A CANDIDATURES POUR L'OUVERTURE DU PARTENARIAT SUR LE DEVELOPPEMENT ET L'EXPLOITATION DU RESEAU FTTH DE CAMTEL PAR LES SOCIETES LOCALES ».
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Toutes les informations complémentaires pourront être obtenues auprès de la direction du BUSINESS UNIT FIXE sis à la CAMAIR en face BICEC.

6. Composition du dossier

La CAMTEL invite par conséquent les candidats à manifester pour cette ouverture au partenariat de fournir leur dossier en 06 exemplaires dont un en original et cinq copies, le tout dans une même enveloppe. Le dossier doit contenir :

a) Dossier Administratif

Le dossier fiscal à jour du potentiel operateur partenaire (attestation de non redevance timbrée, attestation de non faillite, attestation d'immatriculation timbrée, plan de localisation timbrée etc...);

-La copie certifiée de l'agrément accordé par l'ART (**Agence de Régulation des Télécommunication**) pour les partenaires désirant effectuer les opérations d'installation (câblages et maintenances) ;

-La copie certifiée de la licence d'exploitation de la première catégorie telle que définit par l'article 40 du Décret N⁰ 2017/2580/PM du 6 Avril 2017 pour les opérateurs désirant effectuer la revente des capacités.

b) Dossier Technique

Le dossier technique devra comprendre :

i.La liste du personnel de l'opérateur

Le personnel minimum nécessaire pour la réalisation de cette prestation est le suivant :

Un expert (ingénieur) ;

Le personnel d'appui technique ;

Le personnel d'appui administratif.

Pièces à fournir :

Les Curriculum Vitae du personnel, datés et signés ;

La copie conforme du diplôme certifiée par une autorité compétente ;

La copie légalisée de l'acte de naissance ;

Le certificat de visite médicale ;

L'extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois. **ii.Les références en ce qui concerne les prestations similaires**

- Copie des contrats ou des marchés ;

Attestation de service fait ou de bonne exécution ou Procès-verbal de réception.

C- Dossier financier

Les candidats fourniront une capacité de financement certifiée par le fisc ou un

expert-comptable agréé, ou par un établissement bancaire de premier ordre de renommée internationale supérieur ou égale à cent millions (100 000 000) de Francs cfa

7. Critères d'évaluation

Les dossiers reçus seront évalués sur la base des critères éliminatoires et des critères essentiels ci-après :

i. Critères Éliminatoires

Dossier administratif ou technique non conforme ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Note technique inférieure à 80 sur 100.

ii. Critères Essentiels

1. Compétence du prestataire 20 pts

2. Solutions Techniques proposées 25 pts

3. Qualité de Ressource Humaines engagées 20 pts

4. Chef de mission 15 pts

5. Qualité des ressources matérielles à déployer 20 pts

Seules les sociétés qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à 80 sur 100 seront retenues.

8. Evaluation et publication des resultats

La liste des candidats retenus sera communiquée par voie de presse ou de correspondances individuelles.

Les candidats non retenus pourront, s'ils le souhaitent, retirer leurs dossiers dans les huit (08) jours qui suivent la publication des résultats.

YAOUNDE le 17 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N°00150/C/MINH DU/PDVIR/CC/RPM/ARPM/09-2022 DU 07/10/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS (DP) N° 004 /DP/ MINH DU/PDVIR/CSPM/03-22 DU 11/03/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGE DE LA REALISATION DE L'ETUDE SUR LES METHODES D'AMENAGEMENT CONCERTÉ EN ZONES URBAINES DENSES ET DANS LES ZONES D'EXTENSION URBAINE. MAITRE D'OUVRAGE : MINH DU UNITÉ D'EXÉCUTION DU PROJET : PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RÉSILIENTES (PDVIR) BP: 615 YAOUNDÉ, TEL : (237) 242 029 734, EMAIL: MINDUH_PDVIR@GMAIL.COM, SIS IMMEUBLE R+4 FACE ARRIÈRE DÉLÉGATION GÉNÉRALE DE LA SURETÉ NATIONALE (DGSN).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique:

Conformément aux dispositions des Directives de Passation de Marchés de fournitures, de travaux et de services (autres que les services de consultants) par les emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID, édition de Janvier 2011 révisée en Juillet 2014, et suivant la méthode de « Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût » (SFQC), les résultats de la Demande de Propositions susvisée sont les suivants:

-VOIR TABLEAU SUR PDF

Attributaire du marché : HUMAN TECHNOLOGY RESOURCE CAMEROON (HTR CAM),
BP : 4013 Yaoundé; Cameroun Tél: (+237) 222 202 886; Email: htrgn@yahoo.fr/bleriot20@yahoo.fr
Montant évalué HTT : 67 592 000 FCFA (Soixante-sept millions cinq cent quatre-vingt-douze mille) FCFA.
Délai de livraison : Dix (10) mois calendaires à compter de la notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.
Lieu de livraison : Cellule de Coordination du Projet.

YAOUNDE le 7 Octobre 2022

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

COMMUNIQUE N°014/ARMP/CCC-SPI/2021 DU 13 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'ANALYSE DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES DE L'APPEL D'OFFRES N°014/ARMP/CCC-SPI/2021 DU 27 SEPTEMBRE 2021 EN VUE DU RECRUTEMENT DES OBSERVATEURS INDÉPENDANTS AUPRÈS DES CPM PLACÉES AUPRÈS DES MO/MOD

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) communique :

Dans le cadre de la consultation susvisée, les résultats de la phase d'analyse des offres techniques sont récapitulés dans le tableau ci-après :

Situation récapitulative des résultats techniques corrigés par la sous-commission

N°	LOT	REGION	CANDIDATURES DEPOSEES PAR LOT	NOTE TECHNIQUE	OBSERVATIONS
1	Lot 1	CE	BERIT Sarl	93	Qualifié
2			EEIC Sarl	81	Qualifié
3			ENVIRO DLD	76	Qualifié
4			CABINET GAPING	75	Qualifié
5			INGERE Sarl	79	Qualifié
6	Lot 2	CE	AFRIQUE EN MARCHE	60	Éliminé
7			CAEAC	75	Qualifié
8			CETD	90	Qualifié
9			EEIC Sarl	81	Qualifié
10			ENZO Sarl	64	Éliminé
11	Lot 3	CE	AFRIQUE EN MARCHE	60	Éliminé
12			CABINET GAPING	75	Qualifié
13			CARDEX CONSULTING Sarl	75	Qualifié
14			CEMUS CAMEROUN	89	Qualifié
15			FOUMENA NGON	78	Qualifié
16			PLANET INTEGRATED CONSULTANTS	83	Qualifié

N°	LOT	REGION	CANDIDATURES DEPOSEES PAR LOT	NOTE TECHNIQUE	OBSERVATIONS
17	Lot 4	CE	CECAF	59	Éliminé
18			CEMUS CAMEROUN	89	Qualifié
19			DELTA CONSULTING	81	Qualifié
20			EEIC Sarl	81	Qualifié
21			KAMAG Sarl	75	Qualifié
22			PLANET INTEGRATED CONSULTANTS	83	Qualifié
23			VIPOD Sarl	81	Qualifié
24	Lot 5	CE	AMA17 Sarl	52	Éliminé
25			GENEX	85	Qualifié
26			GROUPEMENT CABINET ENDA Sarl/ DEM SUD	77	Qualifié
27	Lot 6	CE	ENVIRO DLD	76	Qualifié
28			ETS MABEA SERVICES	76	Qualifié
29			FOUMENA NGON	78	Qualifié
30			GLOBAL EVOLUTION CONSULTING	81	Qualifié
31			GROUPEMENT CABINET ENDA Sarl/ DEM SUD	77	Qualifié
32			INTELLIGENSIA CONSULTING	76	Qualifié

N°	LOT	REGION	CANDIDATURES DEPOSEES PAR LOT	NOTE TECHNIQUE	OBSERVATIONS
33	Lot 7	CE	BASIC INTER	84	Qualifié
34			ETS MABEA SERVICES	76	Qualifié
35			GLOBAL EVOLUTION CONSULTING	81	Qualifié
36			GROUPEMENT CABINET ENDA Sarl/ DEM SUD	77	Qualifié
37			INGERE Sarl	79	Qualifié
38			INTELLIGENSIA CONSULTING	76	Qualifié
39			Lot 8	CE	ENVIRO DLD
40	GENEX	85			Qualifié
41	GLOBAL CONSULTING & SERVICES	76			Qualifié
42	Lot 9	CE	CECAF	59	Éliminé
43			EXCEL Sarl	70	Éliminé
44			GLOBAL CONSULTING & SERVICES	76	Qualifié
45			VIPOD Sarl	81	Qualifié
46	Lot 10	CE	CABINET NJOKO	54	Éliminé
47			CECAF	59	Éliminé
48			ETS ED CONSULTING-FIRST ENGINEERING	42	Éliminé
49			GIC FEPROMA	86	Qualifié
50			GLOBAL CONSULTING & SERVICES	76	Qualifié
51			KAMAG Sarl	75	Qualifié

N°	LOT	REGION	CANDIDATURES DEPOSEES PAR LOT	NOTE TECHNIQUE	OBSERVATIONS
52	Lot 11	CE	AMA17 Sarl	52	Éliminé
53			CARDEX CONSULTING Sarl	75	Qualifié
54			CETD	90	Qualifié
55			EEIC Sarl	81	Qualifié
56			KAMAG Sarl	75	Qualifié
57			MESS CONSULTING ET TRAINING	63	Éliminé
58			SAIFIP Sarl	90	Qualifié
59			Lot 12	CE	DUC ALTUM CONSULTING PLUS Sarl
65	KAMAG Sarl	/			Candidature non déposée pour ce lot
66	Lot 13	CE	CAFEX NOUBISSI	79	Qualifié
67			EXCEL Sarl	70	Éliminé
68			GENEX	85	Qualifié
69			GLOBAL EVOLUTION CONSULTING	81	Qualifié
70			G-TANK Sarl	/	Éliminé Dossier administratif incomplet après 48H
71			KAMAG Sarl	75	Qualifié
72			MESS CONSULTING ET TRAINING	63	Éliminé
73			ETS INNOV BROKERAGE	52	Éliminé



N°	LOT	REGION	CANDIDATURES DEPOSEES PAR LOT	NOTE TECHNIQUE	OBSERVATIONS
74	Lot 14	CE	BASIC INTER	84	Qualifié
75			CADEK Sarl	89	Qualifié
76			ERE DEVELOPPEMENT	67	Éliminé
77			ETS ED CONSULTING-FIRST ENGINEERING	42	Éliminé
78			RT CONSEIL OFFRES SERVICES	68	Éliminé
79			SIICOM HOLDING Sarl	82	Qualifié
80			Lot 15	CE	GROUPEMENT INTELLIGENT DATA COMPUTER
81	RT CONSEIL OFFRES SERVICES	68			Éliminé
82	Lot 16	CE	CADEK Sarl	89	Qualifié
83			CAFEX NOUBISSI	79	Qualifié
84			DELTA CONSULTING	81	Qualifié
85			ETS ED CONSULTING-FIRST ENGINEERING	42	Éliminé
86			GIC FEPROMA	86	Qualifié
87			INGERE Sarl	79	Qualifié
88			RT CONSEIL OFFRES SERVICES	68	Éliminé
89	Lot 17	LT	BERIT Sarl	93	Qualifié
90			CADEK Sarl	89	Qualifié
91			ERE DEVELOPPEMENT	/	Candidature non déposée pour ce lot
92			ETS EDOUM CONSULTING	78	Qualifié

N°	LOT	REGION	CANDIDATURES DEPOSEES PAR LOT	NOTE TECHNIQUE	OBSERVATIONS
93	Lot 18	LT	CAEAC	75	Qualifié
94			CAFEX NOUBISSI	79	Qualifié
95			ETS ED CONSULTING-FIRST ENGINEERING	42	Éliminé
96			PLANET INTEGRATED CONSULTANTS	83	Qualifié
97			SAIFIP Sarl	90	Qualifié
98			SIICOM HOLDING Sarl	82	Qualifié
99			SOCIETE D'ETUDES ET SERVICES	80	Qualifié
100			Lot 19	LT	AFAV CONSULTING
101	BERIT Sarl	93			Qualifié
102	CAEAC	75			Qualifié
103	CABINET NJOKO	54			Éliminé
104	SOCIETE D'ETUDES ET SERVICES	80			Qualifié
105	Lot 20	AD	ETS OBSERVATEUR INDEPENDANT	75	Qualifié
106			GROUPEMENT INTELLIGENT DATA COMPUTER	75	Qualifié
107	Lot 21	EN	AFAV CONSULTING	70	Éliminé
108			DELTA CONSULTING	81	Qualifié
109			ETS OBSERVATEUR INDEPENDANT	75	Qualifié
110	Lot 22	ES	CADEK Sarl	89	Qualifié
111			SOGIN Sarl	81	Qualifié

N°	LOT	REGION	CANDIDATURES DEPOSEES PAR LOT	NOTE TECHNIQUE	OBSERVATIONS
112	Lot 23	NO	AFAV CONSULTING	70	Éliminé
113			BCBI	20	Éliminé
114			ETS OBSERVATEUR INDEPENDANT	75	Qualifié
115	Lot 24	OU	ARC AUDIT & CONSULTING Sarl	78	Qualifié
116			ERE DEVELOPPEMENT	/	Candidature non déposée pour ce lot
117			ETS EDOUM CONSULTING	78	Qualifié
118			ETS KAF CONSEILS	59	Éliminé
119			SAIFIP Sarl	90	Qualifié
120			SIICOM HOLDING Sarl	82	Qualifié
121	Lot 25	SU	ETS EDOUM CONSULTING	78	Qualifié
122			SOGIN Sarl	76	Qualifié
Candidatures qualifiées par lot					87
Candidatures éliminées par lot					35
Entreprises qualifiées					33

N.B : Il en ressort que 47/48 candidats ont passé la vérification administrative, 33/47 ont obtenu la note technique qualificative et enfin 15 candidats sont définitivement éliminés à ce stade de la procédure pour dossier administratif non conforme (01) et note technique inférieure à 75/100 (14).

Par conséquent, j'invite les candidats qualifiés sur la liste ci-dessus à prendre part à la séance d'ouverture des offres financières qui se tiendra le Mardi 18 Octobre 2022 à 13h à la salle du 2^{ème} étage de l'immeuble siège de l'ARMP, sis au quartier MBALLA II.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 13 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

COMMUNE DE YAOUNDE V

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 01/08/2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU COMPLEXE SCOLAIRE DJOUNGOLO À ESSOS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 communique :

L'Entreprise **ETS MAFLORE & CIE**, est **attributaire** de l'Appel d'Offres National Ouvert n°016/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 du 01/08/2022 pour les travaux de réhabilitation du Complexe Scolaire DJOUNGOLO à ESSOS dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre.

- Montant TTC du Marché : Six millions cinq cent vingt-cinq mille cent trente-sept (6 525 137)francs CFA.
- Délai d'exécution : Trois (03) mois.

YAOUNDE le 4 Octobre 2022

Le MAITRE D'OUVRAGE

BALA Augustin

COMMUNE DE YAOUNDE I

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°22/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 22 AOÛT 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MINI-ADDUCTIONS D'EAU POTABLE AVEC POMPE À ÉNERGIE SOLAIRE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE D'AYOS.

FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'Ayos communique :**

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N°22/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 du 22 août 2022 en procédant aux localités de la commune d'Ayos, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

		SOUSSIONNAIRE
N° Lot	Type d'intervention	Nom et Adresse
Lot 1	Construction d'une mini-adduction d'eau potable avec pompe à énergie solaire au centre urbain d'Ayos.	ETS Tel : 699 8 BP :
Lot 2	Construction d'une mini-adduction d'eau potable avec pompe à énergie solaire à Bibée	ETS Tel : 699 8 BP :

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès possible.

Commande.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

AYOS le 12 Octobre 2022

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !**